Les échos de Scy-Chazelles

Le bulletin d'informations de votre commune
Avril 2015 - n°59 - www.mairie-scy-chazelles.fr

DOSSIER SPÉCIAL
Ecoles maternelles

Scy-Chazelles
Village Fleuri
Village Etoilé

sommaire

03 éditorial

04 actualité

4 Rouler autrement
Qui dit véhicule électrique, dit installation de bornes de branchement
5 Association rime avec union
Stationnement
6 Déjections canines, appel au civisme et « campagne propreté » à venir
7 Campagne de stérilisation des chats errants : un premier bilan positif et encourageant
8 Budget 2015, impôts et perspectives financières
11 Vrai/Faux
12 Dossier spécial « Écoles maternelles »

16 projets et travaux

16 Renaturation du ruisseau de la Fontaine
17 Projet de cimetière : la solution « enfin » trouvée ?
Travaux de rénovation rue Jeanne d'Arc et Chemin des Brayes

18 évènements passés

18 70ème anniversaire de la libération de Scy-Chazelles
20 Diaporama des évènements passés
22 Solidarité active autour du téléthon
23 Un Marché de Noël très varié
Un concert de Noël anglais à Scy-Chazelles
24 Un défi sportif relevé par un Sigéo-castellois
25 Quand le regard écoute
Thé dansant,une première !
26 Les « soirées théatre » de Scy-Chazelles
Ambiance irlandaise pour la Saint Patrick
27 Cotillons, costumes et serpentins, c'est Carnaval à Scy-Chazelles !
Scy-Chazelles do Brasil !
28 Deuxième réunion publique annuelle : bilan, perspectives et échanges

30 jeunesse

30 Retrouvailles et magie de Noël à l'école maternelle Arc-en-Ciel
Un Saint Nicolas rassembleur et généreux
31 La boîte aux lettres du Père Noël
Les apprentissages de la Commission des jeunes
32 Centre de loisirs : « Peter Pan » et « nichoirs » au programme
33 ... Et l'Italie était là !!

34 évènements à venir

34 Printemps baroque des maîtrises
Brocante du 1er Mai
35 Fête de la Musique pour tous
35 Mémoire d'un terroir, écrin de notre identité
36 14 juillet Ensemble et unis
C'est encore l'été à Scy-Chazelles
37 Fête de la vigne, fête du port, fête du foot

38 culture et patrimoine

38 Maison Robert Schuman
40 Noël à la bibliothèque - Insolivres 2015
41 Le fleurissement au service d'un plus beau cadre de vie

42 loisirs

42 La recette de Babette : la tarte au fromage blanc
43 Jardinage : réussir des semis

44 infos pratiques

44 Infos pratiques et carnets

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.
Directeur de la publication : Frédéric NAVROT - Responsable de la publication : Yannick GROUTSCH
Mise en page & Tirage (1500 exemplaires) : Imprimerie associative Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

Sigéo-castelloises, Sigéo-castellois,
La vie d'élu n'est pas un long fleuve tranquille, loin de là...
Le thème général de ce bulletin municipal devait être « Ça bouge à Scy-Chazelles », car depuis quelques temps, et vous l'avez peut-être entendu en dehors de nos frontières communales, il paraît que c'est ce qui se dit de notre commune ! Je dis « devait être », car entre le début de l'année et la sortie du présent bulletin municipal de printemps, une autre actualité d'importance m'a semblé prioritaire au niveau de la communication : **la situation de nos écoles maternelles**.

Oui, le sujet revient de nouveau sur la table, comme en 2014, et comme depuis plus de trente ans dirais-je. C'est un sujet historiquement sensible à Scy-Chazelles, mais la situation d'aujourd'hui n'est plus la même que celle d'hier. Le départ de la MECS (anciennement foyer de l'enfance) et la baisse de la natalité conduisent aux constats suivants : à l'école maternelle Sous-les-Vignes, école à classe unique, ce sont 19 enfants en 2014, 15 attendus en 2015, 12 en 2016, et 8 en 2017. Et dans le même temps, l'école maternelle Arc-en-Ciel aurait en 2015 deux classes d'au moins 32 enfants chacune ! Les chiffres parlent d'eux-mêmes, et nous conduisent en tant qu'élus responsables à des choix rationnels. Les deux écoles maternelles seront donc regroupées en un même lieu à l'école Arc-en-Ciel à la prochaine rentrée, conformément à la décision prise en conseil municipal le 24 mars dernier.
Et non, ce n'est pas la fin de l'école maternelle Sous les Vignes, mais sa « renaissance ». En effet, l'équipe municipale souhaite maintenir de la vie, des enfants et de l'activité dans le village. Elle envisage d'engager des réflexions pour un projet de reconversion de l'école en Maison des Assistantes Maternelles (« MAM ») et en Maison des Associations.
Etre élu, c'est être responsable, être à l'écoute des préoccupations, prendre en compte les besoins de chacun et décider de manière équitable et dans l'intérêt collectif. C'est ce que vos élus ont fait, tout simplement.

Mais l'année 2015, c'est bien l'année de beaucoup d'autres sujets de préoccupation. Elle a démarré sur fond de lourdes incertitudes, notamment financières, pour les collectivités. Mais malgré tout, cela n'a pas empêché d'aborder l'année 2015 à Scy-Chazelles avec confiance, optimisme et... sur les chapeaux de roue !
En effet, dans la continuité du travail entamé en 2014, les projets, les idées et l'envie d'en faire encore plus et toujours mieux sont bel et bien présents. Rappelez-vous, nous avions annoncé un programme très riche, très ambitieux, avec pas moins de 71 actions affichées.
Nous ne sommes pas à l'heure du bilan, bien sûr, mais comme j'ai pu l'exprimer lors de la réunion publique annuelle du 6 février dernier, je suis particulièrement fier du travail accompli par l'équipe municipale depuis sa mise en place. Après un an d'exercice, le résultat dépasse déjà largement et en si peu de temps nos espérances : près d'un tiers des actions a déjà été réalisé ou engagé, c'est énorme !
Je suis très confiant en l'avenir, malgré un contexte qui s'annonce, vous le savez, aussi morose qu'incertain pour les collectivités, notamment sur le plan financier. **Pourquoi cette confiance ?**
D'une part, parce que je mesure le travail que nous avons déjà accompli, les perspectives et les opportunités qui s'offrent à nous et qu'il faudra saisir, mais également parce que je mesure la conviction qui anime les élus de Scy-Chazelles.
D'autre part, parce que je retrouve aussi cette conviction et cet esprit solidaire auprès de mes collègues maires, que je côtoie régulièrement à Metz Métropole. Face aux difficultés, personne ne baisse les bras, au contraire, tout le monde retrousse ses manches !
Alors, comment s'annonce cette année 2015, et quelles seront nos priorités ?
Tout d'abord et en premier lieu, le fil conducteur de toutes nos réflexions et actions sera sans conteste la rigueur budgétaire. Bien sûr, **pas d'augmentation des impôts en 2015, ni en 2016, ni en 2017, et nous n'envisageons aucune hausse jusqu'à la fin du mandat.**
Mais également la poursuite du travail engagé en 2014 sur la recherche d'économies, qui a déjà porté ses fruits : 25 000 euros d'économies déjà dégagées, et ce n'est pas fini, vous verrez ! Il nous faut trouver encore près de 120 000 euros d'économies sur le budget de fonctionnement (soit 12% du budget hors masse salariale), correspondant aux baisses significatives de dotations de l'État. Mais qu'importe le défi, nous y arriverons ! Les dépenses énergétiques, la masse salariale, la mutualisation des services et des moyens, seront autant de pistes que nous saurons creuser pour permettre de réaliser les économies nécessaires.
En deuxième lieu, en investissement, nous ne nous réfugierons pas dans l'immobilisme, nous oserons, nous investirons sans endetter davantage la commune, nous nous devons d'être un acteur majeur de la relance de l'économie locale. Et pour garantir le réalisme de nos projets, nous avons arrêté début 2015 un Plan Pluriannuel d'Investissement, que vous retrouverez dans l'article relatif aux finances de ce bulletin. Il nous permettra d'afficher en toute transparence les dépenses envisagées sur les cinq années à venir, et les recettes et moyens pour y parvenir. Des projets qui avancent, et que nous allons bientôt dévoiler, comme le nouveau cimetière, la réfection de la toiture de l'église St-Rémi, de nouvelles salles pour les associations, les travaux énergétiques, les travaux de sécurité routière, ...
En troisième lieu, des animations en plein essor, pour tous et pour tous les goûts ! Encore des nouveautés qui arrivent en 2015 : carnaval pour les enfants, fête de la Saint Patrick, thé dansant, réunions thématiques de sensibilisation pour nos aînés (face aux tentatives « d'arnaques » ou actes de malveillance notamment !), marché aux puces d'automne, village de noël, etc.

Voilà donc le contexte difficile de ce début d'année 2015, mais voilà aussi pourquoi je suis confiant en l'avenir et optimiste. Ma volonté, partagée par l'ensemble de l'équipe qui m'accompagne, est de garantir à tous les Sigéo-castellois un quotidien et un avenir assurés et profitables.

J'aurai donc plaisir à partager chaque expérience de cette année 2015 avec vous.

Votre Maire,
Frédéric NAVROT

Rouler autrement

Engagée dans une démarche de développement durable, la commune a fait l'acquisition, pour le policier municipal, d'un véhicule électrique livré par les Établissements GLIEDENER de Scy-Chazelles en remplacement de l'ancienne voiture arrivée en bout de course.

Peu de véhicules électriques sont actuellement proposés sur le marché, toutefois deux fabricants français se distinguent. Parmi eux, le choix s'est porté sur le véhicule ZOE après des essais sur route réalisés par le policier municipal, en situation réelle de mission. La facilité de l'aménagement intérieur du véhicule en fonction de besoins spécifiques a été également un critère de choix.

Pour financer son acquisition, une subvention de 5000€ a été octroyée par le sénateur François GROSDIDIER.

Les nombreux déplacements du policier municipal sur le territoire de la commune et au-delà, pour assumer ses missions, pourront être réalisés avec le véhicule dit « écologique et économique ». Son bruit de roulement est à peine perceptible et contribue à réduire son impact sur l'environnement. Ce véhicule répond à la fois à ses besoins quotidiens, ce que le policier municipal confirme après quelques mois d'utilisation, mais également à la nécessité de respecter davantage l'environnement.

Raymond FRANZKE

Qui dit véhicule électrique, dit installation de bornes de branchement

Conformément à son programme, la municipalité a installé deux bornes de recharges pour véhicules électriques. Plusieurs partenaires y ont également significativement contribué.

Les objectifs gouvernementaux, à l'horizon 2020, sont orientés vers l'installation de 400 000 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire national. Pour accompagner cet effort et dans le respect de son « cœur de programme », la municipalité en a installé deux : **place de l'Esplanade devant la mairie et sur le parking du magasin Carrefour Market**.

Le financement des 10 250 euros HT de la borne installée en façade de la mairie a été assuré conjointement par la commune, l'UEM à hauteur d'une subvention de 2 200 euros et par le Conseil Général pour 3 600 euros.

Le coût de la borne de branchement du parking Carrefour Market a été pris en charge par la direction du magasin dans son intégralité, soit 10 050 euros HT.

Sur recommandation des services de l'UEM, le choix des bornes a été opéré de manière à permettre à tous les véhicules, de fabrication française et étrangère, la recharge simultanée de deux véhicules, l'une en mode normal et l'autre en accélérée.

Chaque possesseur d'un véhicule électrique peut identifier le lieu d'implantation de l'une ou l'autre des bornes sur le territoire de la commune ainsi que leur type, par téléphone portable (SMS), ou carte dotée d'un code-barres.

Raymond FRANZKE

Association rime avec union

Depuis Mars 2014, la Municipalité s'est engagée à poursuivre une politique forte en faveur des associations. Le nombre important d'associations sur notre commune est une richesse qui permet de s'appuyer sur les compétences et l'expérience des plus anciennes et de soutenir le développement des plus jeunes.

L'objectif de l'interassociativité souhaité par les élus est multiple. C'est à la fois être plus efficace et plus varié dans les actions pour répondre aux attentes des habitants, mais c'est aussi créer un tissu associatif solide et solidaire. Cela permet également de toucher tous les publics et d'impliquer toutes les générations.

L'organisation de cette inter-action se coordonne autour du relationnel et du fonctionnement. C'est une volonté communale qui s'articule d'une part, à travers des rencontres régulières entre les Présidents d'associations et l'Adjointe en charge du Développement de la Vie Locale ; d'autre part, grâce à la mise en place de moyens humains et matériels réfléchie de façon collégiale.

À cette fin, la participation aux manifestations est proposée collectivement en fonction des intérêts, des compétences et des volontés communes. Toute manifestation est l'occasion pour chaque association d'apporter sa contribution tant à la réflexion, à l'élaboration, qu'à la réalisation du projet collectif.
Les prévisions de manifestations 2015 et le partage des contributions entre associations ont été travaillés ensemble lors d'une réunion interassociative en début d'année.

Claire ADAM et Cathy LESURE

Se stationner à Scy-Chazelles

Le stationnement dans le village, un problème récurrent, de mécontentement et difficile à traiter. Mais des solutions existent, nous y avons réfléchi et des premières pistes se dégagent.

Si on entend souvent parler de problèmes et de difficultés de stationnement dans la partie « village », ça ne veut pas dire que dans les autres secteurs de la commune, tout va bien...
Le stationnement, c'est un sujet qui doit être pris en compte sur l'ensemble de la commune et dans les réflexions de chaque projet. Mais au cœur du village, il est vrai que la situation est particulièrement critique, et le Maire est bien souvent amené à assurer un rôle de médiateur entre voisins concernant ce sujet sensible.
Conscients de la nécessité de trouver des solutions, nous avons d'abord réalisé un audit sur l'ensemble de la commune pour identifier les problèmes de stationnement et de circulation. Ensuite, nous avons acté et réalisé des premiers travaux « légers » pour résoudre quelques points ponctuels faciles à traiter.
Enfin, sur la question spécifique du stationnement, nous avons identifié des améliorations de fond ou des projets nécessitant des investigations approfondies pour pouvoir être mis en place.
Tout d'abord, **l'ouverture permanente au public du parking Schuman situé Chemin des Noques.** Je suis en cours de négociations pour obtenir l'accord du Président du Conseil Général quant à le laisser ouvert en permanence au public et aux Sigéo-castellois.
Ensuite, **le parking dit « de la Batterie »**, situé route de Lessy. Sa réfection en enrobé prévue en 2015 ou au plus tard en 2016 permettra, en matérialisant mieux les places, de passer d'une capacité de 9 places de stationnement actuellement à 17 places prochainement.
Enfin, trois autres projets sont envisagés et en cours d'étude : **l'extension du parking** récemment réalisé **rue du St-Quentin** (trop petit il ne répond pas suffisamment au besoin des

riverains de ce secteur), la création d'un **parking rue de la Tour** (si une opportunité de vente de foncier s'offre à la commune) et enfin, « projet phare » envisagé pour solutionner les problèmes de stationnement dans le village, la création d'un **parking rue de Crimée** (secteur où le stationnement pour les riverains et les visiteurs devient... impossible).
Nous sommes donc sur la bonne voie pour réussir à trouver des solutions que beaucoup d'entre vous attendent avec impatience. Donc patience...

Frédéric NAVROT

Déjections canines, appel au civisme et «campagne propreté» à venir

De nombreux Sigéo-castellois revendiquent une commune propre et se plaignent à juste titre des déjections canines trop souvent présentes sur les trottoirs, les chemins de promenade, dans les parcs publics, voire même devant chez eux. Constat partagé, entre incivisme et ressenti du manque d'équipements mis à disposition, alors quelles solutions pour remédier à ce problème récurrent ?

La propreté, une affaire qui nous concerne tous.

Détritus, déjections canines, vidage des poubelles... La propreté de la commune c'est l'affaire de tous. Si l'une des missions de la municipalité est de garantir la propreté de ses espaces publics, il appartient aussi à chacun de **respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles**. Pour relever le défi d'une ville propre, les efforts des services techniques doivent s'accompagner d'une prise de conscience collective et d'un comportement responsable de chacun. La municipalité vous informe de sa politique en matière de propreté urbaine et rappelle aux habitants les bons réflexes.

« Crotte alors » !!!

Vous aimez votre chien et vous souhaitez qu'on l'aime ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera apprécié en ville. Appel au civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien sera un ami pour les autres.
Une déjection au beau milieu d'un trottoir ! De quoi vous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine ? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, une seule solution : ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet. On en trouve dans le commerce, ainsi que des pochettes à accrocher au collier de votre chien où vous pourrez les insérer. Mais vous pouvez également vous en procurer gratuitement à l'accueil de la mairie ou à la bibliothèque. De plus la Commune a déjà installé des distributeurs de sacs et poubelles spécialement conçus pour les déjections canines. Ils se trouvent aux endroits de promenade comme le parc de l'Archyre, ou l'angle des rues Pichon/Cheneau. N'oubliez pas que le ramassage des déjections est obligatoire même dans les caniveaux. Alors, pour que votre animal soit apprécié de tous, **ramassez ses déjections et jetez les dans les réceptacles de propreté ou corbeilles de rue**.

Le remède ne doit pas être la répression !

Bien sûr le fait de **ne pas ramasser les déjections canines de son animal sur les trottoirs et caniveaux ainsi que dans les jardins et promenades, constitue une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende** (pour information elle s'élève à 38 euros). Mais faut-il en arriver là ? Non, la course à la verbalisation n'est absolument pas la volonté de la commune, qui souhaite privilégier la prise de conscience collective et l'appel au civisme pour le respect de nos employés communaux qui nettoient, nos enfants qui jouent et nous tous qui nous promenons dans notre si belle commune.

Opération spéciale « propreté » au printemps...

Les agents des services techniques nettoient, ramassent, entretiennent. Ils sont là tous les jours, du matin au soir, souvent on ne les voit plus, pourtant ils abattent un travail considérable. En plus de cette tâche essentielle, le service de propreté adapte également ses missions en fonction des saisons. En automne, il ramasse les feuilles mortes, en hiver, il déneige les rues et les trottoirs. Enfin et tout au long de l'année, il assure également le nettoyage des lieux et espaces publics utilisés pour l'organisation de manifestations.
Au printemps, des moyens supplémentaires inscrits au budget 2015 seront consacrés pour la « campagne propreté » que nous avons souhaité mettre en place. De nombreuses corbeilles et distributeurs de sacs supplémentaires seront donc implantés dans la commune aux endroits stratégiques et de promenade. Utilisez-les sans modération dans le respect et l'intérêt de tous !

Richard PERRET

Campagne de stérilisation des chats errants : un premier bilan positif et encourageant

En février 2014, la municipalité décidait d'engager une campagne de stérilisation des chats errants pour lutter contre la divagation animale. Dans ce cadre, un partenariat a été initié avec la Fondation Brigitte Bardot pour l'obtention de bons de stérilisation et avec une clinique vétérinaire pour l'opération des chats capturés.

Les communes ont l'obligation de lutter contre la divagation des animaux errants, définie ainsi par l'article L211-23 du Code Rural : « Est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. »

Au début de l'année 2014, plusieurs colonies de chats avaient été recensées, surtout dans le haut du village. Or, selon les études, un couple de chats peut produire jusqu'à 20 000 descendants en quatre ans. Il apparaissait donc nécessaire d'engager des moyens d'action pour lutter contre la prolifération des chats errants. La stérilisation est rapidement apparue comme la meilleure solution.

En effet, les opérations d'euthanasie de masse, opérées par la fourrière, doivent être renouvelées régulièrement car les terrains où les félins ont été enlevés sont très rapidement repeuplés par de nouvelles colonies. Le bilan se révèle alors lourd : des animaux sacrifiés et de l'argent public inutilement investi. Face à ce constat, la stérilisation apparaît comme une solution efficace, économique et éthique.

En effet, elle permet de stabiliser, voire de réduire le volume d'une colonie, la durée de vie d'un chat vivant à l'extérieur étant estimée à 4 ans. Les colonies stérilisées voient ainsi leur population décroître naturellement. De plus, les nuisances sonores diminuent, le nombre de bagarres et leur cortège de vocalises sont significativement réduits ainsi que les marquages odorifères. Les animaux domestiques sont donc moins soumis au risque de transmission de maladies.

Pour autant, une colonie stérilisée continue son travail de régulation des nuisibles (chasse aux rats par exemple). Elle empêche également l'installation de nouvelles colonies non stérilisées. Les chats stérilisés participent donc à l'instauration d'un environnement calme et globalement plus sain, la cohabitation des félins et des riverains devient plus agréable, l'environnement est amélioré.
La stérilisation est donc dans l'intérêt de tous. De nombreuses communes en France et à l'étranger l'ont d'ailleurs adoptée.

S'agissant plus particulièrement de notre commune, le premier bilan est positif et encourageant.
Une vingtaine de chats ont été concernés par le dispositif, principalement rue Saint Vincent, Chemin des cent livres, route de Lessy, Place du Paron, rue de Crimée et onze chatons ont été adoptés.
Il est important de souligner qu'aucun animal n'a été euthanasié : ils ont tous été soit relâchés à l'endroit de leur capture, soit adoptés. Lorsque cela s'est avéré nécessaire, les chats capturés ont également fait l'objet de soins.
La municipalité remercie la Fondation Brigitte Bardot pour son soutien et les bons de stérilisation.
Le dispositif sera reconduit cette année.

Cette campagne a fait des émules puisque plusieurs habitants dans le quartier du Boëton ont capturé des chats errants et les ont fait

adopter. De même, une riveraine Chemin des Brayes a fait stériliser, à ses frais, sept chats errants. Ces initiatives citoyennes méritaient d'être soulignées.

Que faire si vous remarquez des chats non identifiés ?

- Contacter la mairie en précisant le lieu et la description physique de l'animal
- Les services techniques de la mairie viennent déposer, le matin de bonne heure, une cage spécialement équipée pour piéger le chat (système de trappe)
- Le chat ainsi capturé est emmené par les services techniques chez la clinique vétérinaire partenaire de l'opération
- Le chat est stérilisé et tatoué d'un S (stérilisé) dans l'oreille
- Le policier municipal va récupérer le chat à la clinique, le soir même pour un mâle, le lendemain pour une femelle (opération plus complexe)
- Le chat est déposé à l'endroit de sa capture initiale.

Vous nourrissez des chats dehors ?

La mairie a besoin de vous pour recenser et assurer le suivi des chats errants stérilisés ou à stériliser.

Contactez-nous : 03 87 60 07 14
accueil@mairie-scy-chazelles.fr

Sandrine BRISSE

Budget 2015, impôts et perspectives financières : des années difficiles à venir ? Oui, mais nous avons les clés pour réussir à les aborder avec confiance.

Un budget 2015 équilibré, l'engagement de ne pas augmenter les impôts et la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissement, c'est ce qu'on est capable d'afficher en toute transparence. Entre la poursuite de la recherche d'économies qui a déjà porté ses fruits en 2014, les baisses significatives de dotations annoncées par l'Etat, la nécessité et le devoir d'investir tant pour l'intérêt des Sigéo-castellois que pour l'économie locale, et la volonté d'aborder les cinq prochaines années avec sérénité, voici les clés et les orientations retenues pour l'élaboration du budget 2015 et les perspectives des années suivantes. Objectifs : maitrise des dépenses, pas de hausse des impôts et surtout ne pas se réfugier dans l'immobilisme.

Les principales orientations budgétaires de l'année 2015

En 2015, le budget de la commune de Scy-Chazelles s'élève à **3 907 579 €**, se décomposant en :

➢ 1 573 616 € en « Investissement » financés en partie par le report d'excédent de l'année précédente, les subventions et les emprunts.

➢ 2 333 963 € en « Fonctionnement » financés en partie par les impôts locaux, les dotations et autres contributions diverses.

Elaboré en prenant en compte les pertes de recettes prévisibles et les nouvelles dépenses, tout en préparant le financement des futurs investissements générateurs d'économie pour les prochaines années, il se caractérise par :

De moindres recettes

- La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat à la commune est réduite de 33 000 €
- Les attributions de compensation versées par Metz-Métropole sont diminuées de 7 500 €.
- Les interrogations sur les nouvelles règles de financement mises en place par le Conseil Général de la Moselle à l'issue des élections départementales ne permettent pas d'évaluer le montant des subventions que l'on peut espérer à compter de 2015.
- Une baisse des revenus locatifs (terrain Eléphant Bleu notamment)

Un programme d'investissements ambitieux mais néanmoins indispensable

- La vétusté de certains équipements existants (chauffages Mairie et Salle de l'Esplanade, vestiaires du foot) nécessite leur remplacement par des équipements plus performants et générateurs d'économies d'énergie substantielles.
- L'éclairage public représente à lui seul 51% des dépenses d'électricité de la commune. En application d'une directive européenne de 2009, 173 ballons "fluo" sont à remplacer en 2015 par des lampes au sodium haute pression.
- Constitution d'une réserve pour acquisitions foncières ou saisie d'opportunités en vue des projets en cours (ALDI, parking rue de Crimée, PAEN, ...).

Avec comme principales réalisations

➢ La réalisation de différentes études préliminaires (toiture église, cimetière, ...) :	48 000 €
➢ Le curage ruisseau de la Fontaine :	116 000 €
➢ La construction d'un préau à l'école Arc en Ciel :	35 000 €
➢ Le chauffage de l'ensemble Mairie - Salle de l'Esplanade :	30 000 €
➢ La mise aux normes de l'éclairage public :	80 000 €
➢ L'amélioration de la sécurité routière - signalisation :	40 000 €
➢ L'extension du columbarium :	18 000 €

Une dette qui s'élève aujourd'hui à 1,3 millions d'euros, soit 442 € par habitant (716 €/habitant en moyenne pour des communes de notre taille) et sans emprunts toxiques.
Pas de hausse des impôts (part communale), aussi bien pour la taxe foncière que la taxe d'habitation.

1- Perspectives financières des années à venir : « le budget de fonctionnement voit rouge »

2015, déjà, mais aussi l' « après 2015 » ne s'annoncent pas réjouissants. Ce n'est plus une éventualité mais désormais une certitude, l'Etat « a annoncé la couleur », les dotations versées aux communes seront en forte baisse les années à venir, en commençant par les 3 prochaines : -10% en 2015, puis de nouveau -10% en 2016, puis de nouveau -10% en 2017. Et après ? On verra...

Ce qui veut dire que pour notre commune, c'étaient déjà -17 000 € sur le budget de fonctionnement de l'année 2014, auxquels s'ajouteront -35 000 € en 2015, puis de nouveau -35 000 € en 2016, puis de nouveau -35 000 € en 2017 (soit -120 000 € sur le budget annuel 2017 par rapport au budget de la précédente municipalité).

Et **120 000 € en moins sur le budget de fonctionnement**, pour mieux comprendre et rendre les choses concrètes, **cela équivaut à 20% d'augmentation de la taxe d'habitation !**

Et ceci ne concerne « que » la baisse des dotations de l'Etat ! D'autres dotations, comme les compensations d'intercommunalité par exemple, risquent de chuter fortement également d'ici peu.

En premières estimations, il faut s'attendre dans les très proches années (horizon 3 ans) à voir nos recettes annuelles de fonctionnement baisser d'environ 150 000 € (ce qui représente 8% du budget global de fonctionnement, et 15% du budget si on exclue la masse salariale).

Alors, comment faire ?

Augmenter les recettes (impôts), NON, réduire les dépenses, OUI.

En premier lieu, bien sûr nous n'envisageons pas d'augmentation des impôts, et ce jusqu'à la fin du mandat, soit pour les 5 années à venir.

En second lieu, nous avons déjà effectué un travail de fond sur les économies à trouver. Dès 2014, 25 000 € d'économies déjà réalisées, et les pistes suivantes identifiées pour les années à venir :

- les dépenses énergétiques, axe fort de notre volonté politique et de notre programme : objectif de 30 à 50 000 € d'économies par an,
- la masse salariale : réduction de 5 à 10% envisagée, soit 50 à 100 000 € d'économies par an,
- la remise en concurrence permanente et à fréquence plus rapprochée de tous les contrats de prestations de services extérieurs,
- la mutualisation des services, prestations ou commandes avec d'autres communes ou l'intercommunalité.

Soyez donc rassurés, les économies sur le budget de fonctionnement, nous saurons les trouver, et la gestion rigoureuse de nos finances, nous savons déjà et nous saurons l'assurer !

2- Entre prudence et raison, des choix à faire et un Plan Pluriannuel d'Investissement pour les 5 prochaines années

Le budget de fonctionnement, c'est une chose, mais le budget d'investissement, qui finance nos projets et nos grosses opérations, c'en est une autre !

C'est un fait, les années à venir s'annoncent également difficiles pour les dépenses d'investissement, mais aussi « contrastées ».

D'une part les enveloppes de subventions de nos principaux cofinanceurs, comme le Département, la Région ou même l'Etat, sont attendues en forte baisse (elles ne sont pour l'heure pas connues).

Et d'autre part les taux d'intérêt des prêts n'en finissent plus de baisser : jusqu'à 1,75% proposés par certains organismes !

Mais prudence et raison, il serait trop facile de succomber à la tentation du recours à l'emprunt et d'endetter la commune parce que les prêts sont très incitatifs : **maitriser l'endettement à son niveau actuel, voire le réduire, c'est là aussi une priorité !**

Aussi, les réflexions de fond menées en 2014 ont conduit à élaborer et arrêter début 2015 un Plan Pluriannuel d'Investissement 2015-2020, qui permet d'identifier les recettes pour assurer la bonne réalisation des investissements envisagés dans notre programme.

Ce « PPI », élaboré avec une certaine prudence en minimisant les aides et subventions escomptées de la part des collectivités et de l'Etat, résulte également d'orientations retenues et de choix opérés en matière de gestion patrimoniale.

Faut-il emprunter « à outrance » parce que les taux d'intérêt sont très bas ?

Non, il faut limiter le recours à l'emprunt et maintenir, voire réduire le niveau d'endettement de la commune même s'il est à ce jour tout-à-fait acceptable.

Faut-il conserver du patrimoine en mauvais état ou nécessitant de lourds travaux de réhabilitation ou de mises aux normes (ex : logements communaux, presbytère) ?

Non, nous faisons le choix de nous en séparer pour réinvestir dans des locaux ou des projets adaptés à nos capacités financières et à nos besoins (locaux associatifs, réfections lourdes incontournables comme l'église St-Rémi, problématique du stationnement dans le village, ...).

Notre programme était estimé à 2,9 millions d'euros de dépenses en investissement, notre PPI nous permet de disposer, à endettement constant, d'une enveloppe d'environ 3,8 millions d'euros sur la période 2015-2020, et d'envisager même d'en faire plus que ce qui était « promis ».

En recettes, notre Plan Pluriannuel d'Investissement 2015-2020 se décompose comme suit :

Ressource	Montant	Echéance
Emprunts	700 000 €	2015-2020
Subventions	600 000 €	2016-2020
Récupération TVA sur investissements	400 000 €	2015-2020
Fonds propres	800 000 €	2017-2020
Taxes d'aménagement sur gros projets	200 000 €	2018-2020
Vente de patrimoine communal ancien ou vétuste à réhabiliter :		
➢ Logements communaux	1 100 000 €	2015
➢ Presbytère		2016-2017
➢ Ateliers « Batterie »		2016-2017
➢ Divers (terrains)		2015-2020
TOTAL	**3,8 M €**	**2015-2020**

En conclusion...

Pour conclure sur le volet financier, il est évident que le budget et les impôts restent une préoccupation majeure des élus et des concitoyens.
Il ne serait pas responsable de prétendre que les années à venir ne seront pas extrêmement difficiles pour les collectivités et leur avenir financier.
Mais voilà comment, dans un contexte des plus difficiles et incertains, nous réussirons en toute sérénité et avec une gestion financière à la fois rigoureuse et ambitieuse, à passer le cap difficile qui nous attend ces prochaines années, et ce tant sur le budget de fonctionnement que sur celui de l'investissement.

Frédéric NAVROT – Jérôme DESFORGES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges courantes	697 300
Personnel	1 102 200
Autofinancement	296 738
Fonctionnement services	196 725
Intérêts emprunts	41 000
Total	**2 333 963**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Rembourst emprunts	179 592
Frais d'Etudes	52 000
Acquisitions	637 341
Opérations	648 839
Dépenses imprévues	55 844
Total	**1 573 616**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Remboursement CAE	70 000
Périscolaire + autres RDV	117 450
Impôts et Taxes	1 312 642
Dotations - Subventions	303 400
Revenus immeubles	87 100
Report excédent	443 371
Total	**2 333 963**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Cessions	408 000
FCTVA	45 000
Subventions	244 396
Emprunts	245 000
Autofinancement	296 738
Report Excédent	334 482
Total	**1 573 616**

NOUVELLE RUBRIQUE

VRAI ou FAUX ?

Entre ce que certains pensent, ce que certains disent, ce qu'on a cru entendre, il y a parfois un fossé entre la rumeur et la réalité. Quoi de mieux qu'une nouvelle rubrique « vrai-faux » dans les échos pour répondre à certaines questions ou idées arrêtées ?

« Ah, oui ! Le policier municipal est désormais plus sur le terrain, mais c'est normal il a reçu des consignes du Maire pour multiplier les PV afin d'alimenter les caisses de la commune ! »

Faux Aucune consigne n'a été donnée en ce sens, de plus les amendes payées par les contrevenants qui ont commis des infractions sont perçues par l'Etat et non par la commune.

« Le brûlage des déchets verts est désormais interdit dans la commune. C'est scandaleux, il n' y a qu'à Scy-Chazelles que c'est interdit car dans les communes voisines c'est toujours autorisé certains jours à certaines heures ! »

Faux Le brûlage des déchets verts est désormais interdit dans toutes les communes de France (seules quelques professionnels, comme les agriculteurs ou viticulteurs, pourront se voir accorder une dérogation du Préfet pour y être autorisés). De plus, la Préfecture de Moselle a procédé en 2014 à l'annulation de tous les arrêtés communaux encore en vigueur pour les brûlages.

« La commune voudrait qu'une pharmacie s'installe dans notre commune ! »

Vrai La municipalité souhaite créer un « Pôle de Services » sur le site ALDI, qui pourrait comprendre une maison médicale, une résidence senior avec services, et une pharmacie. Mais pour ce qui est de la pharmacie, rien n'est acquis, car les conditions d'implantation sont très cadrées et règlementées. Attendons de voir l'évolution du cadre législatif qui est annoncée vers un assouplissement en ce sens.

« On ne nous dit rien sur le devenir des locaux de l'ancien foyer de l'Enfance qui a été transféré à Moulins-les-Metz, ce n'est pas bon signe, c'est qu'on nous cache quelque chose ou qu'on va nous imposer un projet non souhaité ! »

Faux Les services du Conseil Général de la Moselle travaillent en effet à la reconversion de ce site. Mais pour cela, outre certaines investigations approfondies indispensables (juridiques, techniques, environnementales, etc...), ils ont besoin de la commune qui reste « maître » des règles d'urbanisme sur le ban communal. Cette reconversion sera donc opérée en toute concertation et en partenariat avec la municipalité, et 2015 devrait être l'année où le voile pourrait se lever...

« Pour éclairer la nuit tout en faisant des économies, il suffit d'allumer un lampadaire sur deux, c'est très simple ! »

Faux Chaque rue est branchée « en série », c'est-à-dire qu'elle fonctionne en un seul bloc (soit on allume tout, soit on éteint tout !). De plus, question normes ou sécurité, on n'est pas obligés d'éclairer. Mais quand on éclaire, on doit éclairer « bien » et sans trous noirs.

« Pour éclairer la nuit tout en faisant des économies, il suffit de remplacer les lampadaires existants par des lampadaires solaires ! »

Vrai ... mais pour 500 lampadaires dans la commune, cela représenterait un investissement de l'ordre de 1 à 1,5 millions d'euros, et un coût de maintenance non moins élevé pour remplacer les 500 batteries dont la longévité est relativement courte (8 à 10 ans tout au plus).

« Mon voisin me voyant repeindre mes volets et fenêtres en blanc, exactement de la même couleur que celle d'origine, et remplacer ma vieille porte d'entrée en bois par une belle porte en PVC blanc, me dit que je n'ai pas le droit sans autorisation délivrée par la mairie ! »

Vrai Tous travaux touchant à l'extérieur de son habitation (toiture, façade, portes, fenêtres, portail, etc... , même une simple clôture !) nécessitent, selon les cas, soit une déclaration préalable soit un permis de construire. L'autorisation est ensuite délivrée par le Maire. En effet, à titre d'exemples, le blanc ou un type de matériau qui était autorisé à une époque dans un secteur de la commune ne l'est plus forcément aujourd'hui, de même qu'un simple grillage. Donc par précaution, renseignez-vous en mairie avant d'entreprendre tous travaux extérieurs, nos services et les élus sont là pour vous informer et vous aider et non pour vous sanctionner !

Frédéric NAVROT

Dossier spécial

« Écoles maternelles »

19 enfants en 2014, 15 attendus en 2015, 12 en 2016, 8 en 2017 : la fin de l'école Sous-les-Vignes ? Non, sa « renaissance » !

Depuis de nombreuses années, la question du maintien ou de la fermeture de l'école Sous-les-Vignes s'est toujours posée pour les différentes municipalités qui se sont succédé. Elles ont toujours réussi à la sauver, bien souvent in extremis, mais aujourd'hui, la situation n'est plus du tout la même, elle est même radicalement différente. Dans ce contexte et en réponse aux attentes et préoccupations de nombreux Sigéo-castellois, la fermeture de l'école Sous-les-Vignes a été décidée en conseil municipal le 24 mars dernier. Cela ne signifie pas la fin de l'école, mais au contraire sa renaissance.

Une situation aujourd'hui radicalement différente de celle d'hier

Le conseil municipal du 24 mars dernier n'était pas un conseil comme les autres. Le 1er point abordé, concernant la situation des écoles maternelles, fut un point très important, tant pour l'histoire de la commune que pour son avenir. L'histoire d'une école et d'une situation qui ont évolué au fil du temps, et qui ne sont plus celles d'il y a 20 ou 30 ans, ni même de celles de 1859, époque de donation de l'école à la commune pour un usage comme salle d'asile et d'école de jeunes filles.

Depuis de nombreuses années, les deux écoles maternelles se partagent les effectifs des enfants de la commune, à raison de 3 classes pour l'école Arc en Ciel, située en bas du village, et une classe unique pour l'école Sous-les-Vignes située en haut. En bas du village, les précédentes municipalités ont installé en un même lieu la crèche, les écoles maternelles et primaires, ainsi que les services de périscolaire et de cantine.

Depuis de nombreuses années, pour les différentes municipalités qui se sont succédé, la question récurrente des effectifs s'est posée pour le maintien des classes, et plus particulièrement pour le maintien de la classe unique de l'école Sous-les-Vignes, et du coup, de l'école Sous-les-Vignes elle-même.

En effet, la proportion d'enfants habitant à Scy-bas et scolarisés à l'école Arc-en-Ciel, a toujours été plus importante que celle d'enfants scolarisés à l'école Sous-les-Vignes.

Afin d'illustrer cette tendance au cours des dernières années, il est important de savoir qu'aujourd'hui, 70 à 80% des naissances concernent des familles habitant à Scy-bas, et qu'en plus 2 enfants sur 3 (voire 3 sur 4 !) habitant à Scy-haut sont scolarisés à l'école du bas (quand à l'inverse 1 enfant sur 20 en moyenne habitant à Scy-bas est scolarisé à l'école du haut).

Néanmoins, toutes les classes et écoles ont toujours réussi à être maintenues, d'une part parce que la natalité dans la commune était favorable et le permettait, et d'autre part, et cette donnée est très importante, parce que nous bénéficiions jusqu'à l'été dernier de la présence de la Maison de l'Enfance à Caractère Social (MECS), qui alimentait nos écoles avec un nombre d'enfants non négligeable (de l'ordre d'une vingtaine d'enfants chaque année). Du fait qu'ils pouvaient arriver à tout moment de l'année scolaire et qu'ils méritaient une attention particulière, l'Inspection Académique accordait une certaine souplesse pour les effectifs de nos classes et les seuils de fermeture (nous avions en général des effectifs par classe de 18 à 20 enfants, contre 27 à 30 en moyenne dans les autres communes).

Mais aujourd'hui, la situation est sensiblement différente, elle est même radicalement différente.

Natalité et départ de la MECS, deux éléments fondamentaux à l'origine du problème et du déséquilibre

La natalité est en baisse, comme partout en France, et la MECS, transférée à Moulins-les-Metz en août dernier, n'alimente plus nos écoles maternelles (la MECS n'héberge d'ailleurs plus d'enfants de maternelle, mais uniquement de primaire ou collège).
C'est pourquoi l'année dernière, nous avons déjà été confrontés à ce problème d'effectifs, et nous avons subi la suppression d'un de nos 4 postes d'enseignants de maternelle par l'Inspection Académique.
L'Inspecteur d'Académie nous avait d'ailleurs fortement incités, en juin dernier, à regrouper les deux écoles maternelles au sein de notre groupe scolaire situé au bas de la commune, au motif principal de l'intérêt pédagogique de l'enfant.
Néanmoins, l'équipe municipale n'avait pas suivi cette recommandation, et avait préféré maintenir l'école Sous-les-Vignes en supprimant l'une des trois classes de l'école Arc-en-Ciel.
Cette décision, nous l'avions prise pour trois raisons.
Premièrement, parce que les effectifs par classe pour la rentrée 2014 étaient sensiblement équivalents : en prévisionnel, 20 enfants pour la classe unique de Sous-les-Vignes, et 23 enfants par classe à l'école Arc-en-Ciel, ce qui n'était pas de nature à caractériser un déséquilibre entre les 2 écoles. Nos prévisions ont été confirmées : 18 enfants pour Sous-les-Vignes, et 26 enfants par classe à Arc-en-Ciel à la rentrée.
Deuxièmement, parce ce que l'équipe municipale avait conscience de l'attachement du village et de tous les Sigéo-castellois à cette école historique, l'école Sous-les-Vignes, à la vie et à l'animation qu'elle y apportait.
Troisièmement, parce qu'une fermeture d'école n'est pas une décision facile à prendre, et qu'il ne fallait pas la prendre dans la précipitation. Dans la continuité des engagements que nous avions pris pendant la campagne électorale, nous avons confirmé par notre décision que tant que nous pourrions sauver l'école, nous la sauverions.
En 2015, nous sommes de nouveau amenés à réexaminer la situation de nos deux écoles, toujours pour les mêmes questions d'effectifs. En effet, lors des conseils d'école de fin d'année 2014, les prévisions d'effectifs annoncées par les enseignantes nous ont interpellés : 60 enfants pour Arc-en-Ciel (soit 30 enfants par classe), et 18 enfants pour Sous-les-Vignes (soit 18 enfants pour la classe unique).
Ces prévisions étaient établies dans l'hypothèse où, en primo-rentrée, tous les enfants de Scy-haut étaient scolarisés à l'école du haut, et tous les enfants de Scy-bas étaient scolarisés à Scy-bas, ce qui n'est jamais le cas. Cela nous a donc amené à penser qu'un certain déséquilibre risquait de se profiler pour la prochaine rentrée entre les deux écoles.
Cela s'est rapidement confirmé lorsqu'après avoir pris contact avec les familles des enfants de Scy-haut, les 2/3 des familles concernées par la primo-rentrée de septembre prochain ont confirmé scolariser leurs enfants à l'école Arc-en-Ciel et non à l'école Sous les Vignes.
Ce qui conduit déjà à revoir les estimations des effectifs pour la prochaine rentrée à 63-64 enfants pour Arc-en-Ciel, soit 32 enfants par classe, et 14-15 pour la classe de Sous-les-Vignes.
Le déséquilibre est notable pour septembre 2015 : plus de 30 enfants par classe pour l'école Arc-en-Ciel, de l'ordre de 15 enfants pour la classe unique de l'école Sous-les-Vignes !
Certes, ces chiffres pourraient sans doute évoluer, mais à la marge (un, voire exceptionnellement deux enfants peut-être pourraient passer du bas vers le haut). Mais le déséquilibre reste significatif et difficilement acceptable pour le bien-être des enfants Sigéo-castellois, le bien-être de « tous » les enfants Sigéo-castellois, qu'ils soient du haut comme du bas de la commune.

Le rétablissement de l'équilibre : le regroupement

Un déséquilibre des effectifs par classe qui interpelle l'Inspection Académique, et qui s'accentue les années suivantes.

En raison de ce déséquilibre très important entre les 2 écoles, l'Inspecteur d'Académie a adressé au Maire un courrier le 15 janvier dernier.
Plus encore qu'en 2014, il recommande de nouveau en 2015 de regrouper les 2 écoles maternelles en un même lieu, au niveau du complexe scolaire du bas. Pour quelles raisons ? Parce que pour la prochaine année scolaire 2015-2016, en raison du déséquilibre significatif d'effectif par classe entre les 2 écoles, « les enfants de Scy-Chazelles ne bénéficient pas tous de la même qualité d'encadrement » et il insiste « sur la plus-value éducative qu'offrirait un regroupement des classes en un seul site, avec la mise en place d'espaces adaptés aux différents niveaux scolaires, une équipe pédagogique pouvant engager des projets pédagogiques communs, des échanges de services optimisant les temps d'échanges ».

Des prévisions d'effectifs à venir à horizon de 3 ans très inquiétantes ! Et en particulier pour l'école Sous-les-Vignes, qui passerait de 19 actuellement à 15 en 2015, 12 au mieux en 2016, et 8 au mieux en 2017.
La rentrée 2015 c'est demain, mais nous ne nous sommes pas arrêtés à examiner la situation de la seule prochaine rentrée, nous avons fait l'exercice sur les 3 prochaines rentrées.
Et pour cela, nous nous sommes projetés sur les 3 rentrées à venir au regard des naissances

des 3 années passées.

- 30 naissances en 2012 en primo-rentrée pour septembre 2015, dont 6 à Scy-haut et 24 à Scy-bas,
- 9 naissances en 2013 en primo-rentrée pour septembre 2016, dont 3 à Scy-Haut et 6 à Scy-bas,
- 28 naissances en 2014 en primo-rentrée pour septembre 2017, dont 7 à Scy-haut et 21 à Scy-bas.

Ce qui donne comme perspectives au niveau des prochaines rentrées :

- **Pour l'école Arc-en-Ciel :** 60 à 65 enfants en 2015, 50 enfants en 2016, 50 enfants en 2017.
- **Pour l'école Sous-les-Vignes :** 15 enfants en 2015, 12 enfants en 2016 (au mieux, dans l'hypothèse où tous les enfants du haut sont scolarisés en haut, ce qui n'est jamais le cas), 8 enfants en 2017 (idem, au mieux).

Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes : un fort déséquilibre entre les classes des deux écoles dès septembre 2015 et des prévisions à venir, notamment en 2017, qui pourraient laisser présager de nouveau une fermeture de classe sur les 3 qu'il nous reste, et sur les 4 que nous avions encore en 2014.
Des chiffres et des perspectives qui justifient d'autant la nécessité d'un regroupement des deux écoles.

Une décision non « précipitée », mais réfléchie, raisonnée et concertée.

Lorsqu'une équipe municipale a une décision à prendre (et à Scy-Chazelles en particulier !), différentes phases doivent s'enchaîner : travail et réflexion d'un élu sur un dossier, discussions internes partagées avec l'ensemble de l'équipe municipale (réunion de bureau), concertation si nécessaire, décision en conseil municipal, communication sur la décision.
Et sur ce dossier particulièrement sensible (pour ne pas dire « historiquement sensible ») des écoles maternelles de la commune, cette phase de travail et de réflexion a eu lieu dans un premier temps fin 2014 et début 2015, sur demande spécifique du Maire à l'adjointe aux affaires scolaires, Nathalie Collin-Cestone.
Les discussions et réflexions internes avec l'ensemble de l'équipe municipale ont été menées en réunion de bureau début mars 2015, avant d'engager une phase de concertation, lors d'une réunion spécifique avec l'ensemble des parties prenantes le 11 mars dernier (enseignantes des écoles maternelles, délégués de parents, nourrices de la commune (haut et bas), sans oublier l'association des P'tits Bouts). Réunion qui s'est avérée très positive, fructueuse et très constructive. Quasiment tout le monde, à quelques exceptions près, avait compris la situation et l'acceptait.
L'heure est venue, ensuite, au débat en séance du conseil municipal, le 24 mars 2015, et à la décision à prendre. Un point qui a été débattu pendant près de deux heures, et à l'issue desquelles une très large majorité s'est prononcée en faveur du regroupement des deux écoles maternelles dès la rentrée de septembre 2015 (18 votes pour, 1 abstention, 3 votes contre).

L'intérêt des enfants, de « tous » les enfants Sigéo-castellois qu'ils soient du haut ou du bas de la commune, est resté la principale motivation de la décision.
Enfin, pour ce qui est de la communication, outre les explications apportées dans le présent bulletin, les médias (télévision, presse écrite) ont très largement contribué à retranscrire avec objectivité la situation telle qu'elle était ressentie par certains et telle qu'elle était réellement.

La problématique des nourrices et de la « vie dans le village ».

Ces deux points sont liés, et nous sommes conscients que toutes réflexions ou décisions doivent être menées dans l'intérêt collectif sans oublier les préoccupations de chacun. De ce fait, nous engagerons dès demain des réflexions quant à la reconversion possible de l'école Sous-les-Vignes pour répondre à ces questions.

Une Maison des Assistantes Maternelles et des Associations permettrait, par exemple, de préserver et de pérenniser l'activité des nourrices de la commune (du bas comme du haut !), de maintenir de la vie ainsi que de l'animation en cœur de le village.
Il y aurait toujours des enfants dans cette école, mais d'autres activités associatives également, dans une partie du bâtiment que nous pourrions réhabiliter. Ce projet de reconversion, il faut le voir de manière très profitable et positive pour tous les Sigéo-castellois, et pas seulement ceux du haut ! Il trouve son origine dans le constat d'une réalité inéluctable. Mais il résulte aussi de notre forte volonté, en tant qu'élus, de développer à Scy-Chazelles

des projets d'intérêt collectif, notamment pour l'inter-association et l'inter-génération. L'école Sous-les-Vignes pourrait être demain le lieu où se côtoient des Sigéo-castellois de tous les âges, allant des nourrissons jusqu'aux seniors. **Et ça, c'est de la vie dans le village et de la valorisation du patrimoine !**
Et ce n'était pas un projet prévu au programme ou une promesse électorale, c'est tout simplement le fruit de nos réflexions objectives et responsables d'élus face à ce dossier qui sera sans doute le plus sensible de notre mandat.

Des vérités à rétablir pour construire l'avenir

Des éléments d'appréciations extérieurs faux ou erronés, qui n'ont pas altéré notre objectivité et notre décision d'élus responsables.

Certains éléments d'appréciation extérieurs faux ou complètement erronés ont peut-être semé le doute dans l'esprit des Sigéo-castellois, mais n'ont pas altéré notre réflexion ou notre jugement d'élus responsables.
En effet, une minorité « active » refuse d'accepter les éléments d'appréciation objectifs qu'on a pu partager ensemble, et refuse d'accepter la situation ou la réalité. Résultats : des crispations, des incompréhensions, des tracts et des chiffres ou propos erronés circulent.

Par exemple, ce ne sont pas 2 ou 3 élèves manquants pour rouvrir une 3ème classe à l'école Arc-en-Ciel, soit une 4ème classe dans la commune, mais bien 20 à 30 enfants manquants. En effet le calcul déclenchant les seuils d'ouverture établis par l'Inspection Académique se fait sur l'ensemble des écoles communales, et non sur une seule.
De même sur les intentions de la commune : **le maire n'a jamais dit qu'« il refusait catégoriquement de se battre pour sauver les écoles maternelles et primaires » !**

Bien au contraire, nous avons dès le début de notre mandat mis en place plusieurs actions en ce sens et pour valoriser nos écoles (investissements réalisés en équipements mobilier, immobilier et informatique, baisse de coût de la cantine, soutien sans faille et sans compter aux actions pédagogiques, aux sorties, aux classes vertes, aucune restriction pour nos écoles est notre mot d'ordre !).
Nous avons contacté en 2014 tous les parents ayant déscolarisé leurs enfants de Scy-Chazelles, toutes les nourrices de la commune, nous souhaitons rencontrer chaque famille venant d'avoir un bébé pour expliquer et valoriser les services existants dans la commune (nourrices, crèche, écoles (les 3), cantine, périscolaire, centres aérés, bibliothèque, ...).
Nous réalisons ce même travail avec les nouveaux habitants qui arrivent dans notre commune en les accueillant tous ensemble deux fois par an.
C'est un énorme travail de fond que nous menons ! Un travail d'action, de pédagogie et de valorisation pour sensibiliser et mobiliser les familles afin de sauvegarder nos classes et nos écoles.
Alors non, « le maire ne baisse pas les bras et ne refuse pas de sauver les classes et les écoles de la commune », bien au contraire ! Mais le Maire n'est pas responsable de la baisse de natalité ou du choix des parents de scolariser leurs enfants dans d'autres communes, souvent pour des raisons professionnelles, familiales ou de garde d'enfant. Il n'est pas responsable non plus du choix ou de la préférence des parents entre les deux écoles maternelles de la commune, en général guidé par le mode de garde de leur enfant en dehors des heures scolaires.
Enfin, sur le volet économique, « le Maire voudrait fermer l'école Sous-les-Vignes pour faire des économies ». Certes, un regroupement entraînerait des économies pour la commune (de l'ordre de 10 000 € par an), mais ce n'est pas pour 10 000 € par an qu'on décide de fermer une école historique dans une commune, même si oui, les temps sont et s'annoncent très difficiles sur le plan financier pour les collectivités. C'est donc totalement faux.

Conclusion

Au final, la décision a donc été prise, dans l'intérêt de « tous » les enfants de la commune, de regrouper les deux écoles maternelles à la prochaine rentrée à l'école maternelle Arc-en-Ciel, qui disposera de 3 classes aux effectifs équilibrés dans une infrastructure adaptée et de qualité.
A présent, la priorité est de préparer cette prochaine rentrée avec sérénité pour les enfants, c'est primordial.
Et dans le même temps, il convient de regrouper nos énergies pour travailler ensemble à la reconversion de l'école Sous-les-Vignes, car **« non, ce n'est pas la fin de l'école Sous-les-Vignes, mais sa renaissance »**...

Frédéric NAVROT – Nathalie COLLIN-CESTONE

Renaturation du ruisseau de la Fontaine

Ca y est ! Les travaux sont arrivés à leur terme au cours de la première semaine de cette année. Ils se sont étalés sur une période de 21 semaines. La Société BK Environnement, sous la responsabilité du bureau d'études GEREEA, a mené l'ensemble du curage et renaturation du ruisseau suivant les descriptifs et spécifications indiqués dans le cahier des charges. La commission des travaux a constaté la qualité des travaux effectués tout au long du chantier. Mais faisons l'historique des objectifs recherchés au travers des différents aménagements.

En 2010, la 1ère partie d'une opération d'aménagement en 2 temps s'est avérée nécessaire pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie, en provenance du ruisseau de l'Archyre, de la rue de la Cheneau et de la rue Alfred Pichon. Objectif : amener ces eaux dans le Parc de l'Archyre et son bassin écrêteur pour ensuite cheminer dans le ruisseau de la Fontaine. Celui-ci étant fortement perturbé sur tout son cours par les rejets des eaux de pluie et les crues débordantes de la Moselle, avant de rejoindre le bras mort de la Moselle.

En 2014, en quoi cette 2ème phase de restauration a-t-elle consisté ?

En premier lieu en un griffage complet de la végétation aquatique au développement anarchique depuis de nombreuses années, en un rattrapage d'entretien sur la végétation existante par coupe, élagage, et en un débroussaillage. S'en sont suivis l'enlèvement de tous les obstacles au bon écoulement de l'eau dans le lit du ruisseau et le démontage des passerelles piétons pouvant représenter une gêne au bon déroulement des travaux.

Ces travaux préparatoires ont permis de procéder au curage des vases, le long du linéaire prévu au marché, dont une partie a fait l'objet d'une mise en décharge contrôlée et ensuite évacuée.

Enfin, après le reprofilage du lit mineur pour obtenir une accélération des écoulements, la plantation d'arbres et d'arbustes mis en sol en haut des berges apportera l'ombre nécessaire au maintien de la fraîcheur de l'eau et au développement de la petite faune aquatique et de berges (poissons, batraciens, insectes...). Elle complètera l'aménagement paysager du ruisseau. Enfin, un ensemencement des berges de gazon a permis de créer une trame verte le long du cours d'eau.

En 2015-2016, l'entretien sera assuré par l'entreprise qui a réalisé les travaux dans le cadre de la garantie de reprise des végétaux. Par la suite, l'entretien sera à la charge des riverains afin de pérenniser les investissements et la réussite de l'opération de renaturation du cours d'eau.

Une fiche « entretien du cours d'eau » a été remise à chaque riverain au cours de la réunion d'information du vendredi 17 avril 2015 Salle de l'Esplanade.

De nombreuses réunions de chantier se sont succédé, au rythme d'une par semaine, en présence des conseillers municipaux Calogero Galletta, Bernard Chollot et sous l'œil avisé du professionnel en la matière Jean-Loup Mahieu.

Au final, cet investissement, destiné au bien-être des Sigéo-Castellois, a un coût de 149 184 euros HT, subventionné par l'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE à hauteur de 89 600 euros, le CONSEIL GENERAL pour 12 670 euros, le Ministère de l'intérieur au titre des crédits répartis par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale pour 10 000 euros, et une participation de 7 000 euros de la commune de Longeville-Les-Metz au titre des travaux effectués sur son territoire. Restent environ 30 000 euros à la charge de la commune.

Raymond FRANZKE et Calogéro GALLETTA

Projet de cimetière :
la solution « enfin » trouvée ?

Vous ne le savez peut-être pas, mais la situation est pour le moins... préoccupante. Très peu de places disponibles dans notre cimetière actuel et pour ainsi dire pas de foncier disponible pour en créer un nouveau. Alors quelle solution au final pour ce projet prioritaire du mandat ?

Créer un cimetière, pour la plupart des communes, c'est un exercice particulier certes, mais qui demeure « un projet comme un autre ». Mais à Scy-Chazelles, c'est loin d'être le cas !
Il ne reste plus qu'une vingtaine de places dans notre cimetière, de quoi couvrir les besoins pour 3 ou 4 ans tout au plus. Et la difficulté, c'est de trouver un site pour notre indispensable nouveau cimetière. Pas de foncier disponible et des zones à risques qui excluent ou proscrivent quasi-systématiquement un tel projet : le bas de la commune est en zone inondable, et une bonne partie du haut en zone mouvement de terrain orange voire rouge ! Alors il y a bien l'éventualité d'un cimetière intercommunal, mais qui doit rester à mon sens la piste ultime : en effet nous sommes tous attachés à notre propre cimetière communal, et les communes voisines n'ont guère plus de capacités à nous « accueillir ».
En 2014, quelques rares pistes ont été explorées mais n'ont pu aboutir : extension sur le terrain jouxtant le cimetière actuel (mouvement de terrain, forte pente, pas d'accès engins, coût démesuré), terrain communal à côté du terrain de foot et du skate-park (zone inondable), terrain communal derrière le lavoir Route de Longeville (topographie non adaptée), terrains privés en cœur de commune (proximité immédiate des habitations, zones en mouvement de terrain et propriétaires non vendeurs), ...
Mais en 2015, la solution semble trouvée ! Notre nouveau cimetière devrait voir le jour en bordure de la route de Lessy, à quelques centaines de mètres des dernières habitations. Des terrains en cours d'acquisition par la commune à des propriétaires privés, un site plat, facile d'accès, en pleine nature, pour un projet de cimetière que nous souhaitons atypique : en effet, pour le repos éternel des Sigéocastellois, nous nous orientons vers un très beau « cimetière paysager »...
Alors en 2015, plus une minute à perdre et place aux premières études de notre nouveau cimetière !

Frédéric NAVROT

Travaux de rénovation
rue Jeanne d'Arc et Chemin des Brayes

Les revêtements de la rue Jeanne d'Arc et du Chemin des Brayes étaient très endommagés. Les travaux de rénovation sont achevés ou sur le point de l'être.

Depuis l'entrée par la route de Moulins et jusqu'au clos des Charmilles, le revêtement de la rue Jeanne d'Arc était en mauvais état depuis quelques années. Il a nécessité des travaux de réfection de son enrobé. L'entreprise de travaux publics LINGENHELD a été retenue, suite à l'appel d'offres lancé par le Syndicat Intercommunal de Voirie de la Subdivision de Metz Centre, pour lequel de nombreuses entreprises ont concouru. Le marché s'élève à 12 533 euros TTC.
Le temps clément du mois de septembre a permis à l'entreprise de raboter l'ancien revêtement, de mettre à niveau les différentes bouches à clefs, et de profiter du renouvellement du tapis pour rehausser le niveau général de la chaussée, et ainsi créer une rigole de part et d'autre. Cela permet l'écoulement des eaux de pluie et évite des flaques d'eau stagnantes, dangereuses pour les deux roues. Comme finition, les services techniques de la commune ont procédé par la suite, à un apport de laitier de chaque côté de la chaussée.
L'état général du chemin des Brayes nécessite également un nouveau revêtement, et à ce titre le marché des travaux a été attribué à la Société EIFFAGE pour un montant de 28 164 euros TTC, comprenant également l'empierrement du chemin rural qui fait la jonction entre la rue du Saint Quentin et le chemin des Brayes, en longeant les vignobles.
L'ensemble de ces travaux, tributaires au préalable de l'enfouissement du réseau haute tension par l'URM, a pris du retard. Ils devraient être réalisés, en fonction des intempéries, courant du mois d'avril ou mai.
Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général de la Moselle dans le Pacte II- Aménagement 2012-2014 pour un montant de 23 102 euros.

Raymond FRANZKE

70ème anniversaire de la libération de Scy-Chazelles

Le soleil brillait en ce jour de fête. Il s'agissait de commémorer le 70ème anniversaire de la Libération de Scy-Chazelles par les GIs de la 95ème division d'infanterie en Novembre 1944.

Le 23 Novembre, dès 10h30, de nombreuses personnalités officielles étaient réunies autour du monument aux morts, le tout nouveau Secrétaire d'État aux anciens combattants, Monsieur Jean-Marc Todeschini, le Vice-Président du Conseil Général Monsieur Jean-Louis Vetsch, la conseillère générale de notre canton Madame Marie-Louise Kuntz, le Maire de Scy-Chazelles, Monsieur Frédéric Navrot, le Délégué général honoraire du Souvenir Français, le Colonel Jean-Charles Barrois, le Président de la section locale du Souvenir Français, Monsieur Alain Mussot, le Président d'honneur, Monsieur Paul Lamorlette, le trésorier du Souvenir Français, Monsieur Thierry Neglot, le Colonel Lionel Mauffrey, et le Général Hubert Bourgeois. Devant ces personnalités, la cérémonie du Souvenir prit un relief particulier ; elle était à la fois empreinte d'émotion et de solennité.

Dans leurs allocutions, le Ministre, le Maire, puis le Président de la section locale du Souvenir Français, n'ont pas manqué d'exprimer leur gratitude aux libérateurs.
De même, les enfants de l'école Bernard Rabas, sous l'égide de leurs instituteurs Anne Brunella et Jean-Yves Piccin, ont lu un texte émouvant, recueilli auprès de deux habitantes témoins de l'évènement cette année-là.
L'émotion était à son comble lorsque la sirène d'alerte a retenti et qu'ont surgi sur la place, les véhicules américains d'époque en ordre de marche ! Jeeps, camions, motos et même un « Ward La France », ont fait une entrée bouleversante au son de l'hymne des marins corps US.
Visiblement émus, les vétérans américains, Vince Schuster, 89 ans et Eldon Knuth, 91 ans, leur famille et d'autres descendants de combattants américains décédés se sont dressés, la main sur le coeur aux premières notes du Star-Spangler Banner.

À cette occasion, la salle de l'Esplanade était pavoisée aux couleurs des libérateurs et présentait une exposition nostalgique d'affiches de publicités made in USA, de photos de Scy-Chazelles d'Hier et d'Aujourd'hui. Simultanément, Dominique Rappoport proposait ses BD relatant le processus de Libération sous la présentation de l'intégralité des planches de Bill Mauldin, aventures de Will & Joe, reporters de guerre. Les visiteurs ont pu profiter toute la journée de la projection « Mortelle Traversée ».

Pour ce 70ème anniversaire, l'équipe municipale a collaboré étroitement avec l'Association Thank's Gis qui a amené les véhicules et mis à disposition tous les éléments de l'exposition.
Après la cérémonie officielle, c'est dans une ambiance festive, conviviale et joyeuse que visiteurs et partenaires ont partagé le reste de cette journée qui restera dans la mémoire collective.
Glenn Miller et les Andrews Sister accompagnaient les retrouvailles émues et tout en pudeur de Vince, Eldon avec Mireille et Georgette, nos témoins locaux.

Les enfants, grands et petits, drapeaux en main, escaladaient les imposants véhicules et posaient pour des photos inoubliables avec les acteurs en uniforme de Thank's Gis.

C'était la fête, celle du Coeur et du Souvenir. Hommage et Partage sous un ciel lavé de nuages et coloré de Liberté retrouvée.

Quand deux bonnes copines revivent la Libération

Je vous parle d'un temps que les moins de 80 ans ne peuvent pas connaître. Un temps où les forts de notre Mt St Quentin étaient occupés par un ennemi qui surveillait les faits et gestes de chacun. Pour une parole imprudente certains Sigéo-castellois étaient emmenés loin de chez eux pour travailler : « Arbeitdienst » ou service de main-d'oeuvre disait-on. Beaucoup d'habitants avaient fui leur village dès le début de la guerre mais bon nombre d'entre eux étaient restés. Et puis le 6 juin 44 c'est l'espoir qui débarque en Normandie avec les Américains, les Anglais, les Canadiens et une poignée de Français et leur progression quoique lente et gourmande en hommes semble inéluctable.

Alors le 4 septembre, l'ordre est donné aux habitants de tous nos coteaux d'évacuer leurs maisons pour prendre un train à Woippy vers l'Allemagne. Il est difficile de chasser un Lorrain de chez lui et toute la population se réfugie plutôt à Metz, logée par leurs concitoyens ; une seule famille partira, on ne les reverra jamais. Le Mont St Quentin est alors bombardé régulièrement et les habitants qui reviennent discrètement récolter fruits et légumes de leurs jardins sont souvent surpris sous le feu des bombes alliées qui harcèlent le fort Girardin. Quel courage ! Pousser sa brouette de Metz à Scy-Chazelles puis l'inverse demandait bien l'inconscience joyeuse de la jeunesse de l'époque 15, 16, 17 ans, c'est l'âge de celles qui accomplissaient ces exploits ordinaires, même sous le feu de l'artillerie américaine. Cet automne 44 est très pluvieux, mais les libérateurs avancent toujours, bousculent l'ennemi et les forts se rendront le 26 novembre 44, après plusieurs semaines de pilonnage. C'est enfin l'arrivée des libérateurs américains. C'est pour la fin d'année, après Noël, que les Sigéo-castellois reviendront dans leur village libéré ; le froid est intense et c'est en traversant à pieds la Moselle gelée qu'ils regagneront leurs foyers. Seules quelques maisons de la rue St Vincent ont brûlé, le village a eu de la chance.

Mais quel souvenir que ce chocolat, ce beurre de cacahuète, ces chewing-gums et ce café distribués par les soldats américains à une population qui en était privée depuis 5 ans !! La vie a repris sur nos coteaux mais la mémoire demeure, à travers les récits de nos vigoureuses octogénaires... merci à elles... et merci GI's...

Cathy LESURE, Claire ADAM et Marc BURGUND

Diaporama

Bon anniversaire Madame MINET – 100 ans le 25/11/14

Bon anniversaire Madame CHERRY – 90 ans le 22/11/14

Bon anniversaire M. COFFOURNIC - 90 ans le 25/01/15

09/11/14 – Bourse aux jouets par l'association Luscyoles

09/11/14 – Repas de l'Amitié organisé par le Conseil de Fabrique de la paroisse Saint Remi

11/11/14 – Cérémonie du Souvenir Français

16/11/14 – Repas des aînés

Noël 2014 – Une remise de colis des seniors chez Monsieur et Madame CESTONE

Noël 2014 – Accueil périscolaire au thème de noël

16/01/15 – Vœux du Maire ouverts à l'ensemble des Sigéo-castellois

Noël 2014 – Le 1er chalet de Noël Sigéo-castellois près de l'Espace Liberté

Réalisation des services techniques pour noël : Olaf et la reine des neiges à l'Espace Liberté

25/01/15 - Conférence Musicale par le docteur Bourgeois organisée par les Amitiés Sigéo-Castelloises (ASC)

30/01/15 - Soirée jeux par La Scy'tadelle des jeux

08/03/15 - Bourse à la puériculture et aux vêtements d'enfants par LuScyoles

08/02/15 - Repas de la Chandeleur par les ASC

14/03/15 – Excursion à Kirrwiller par les ASC

Solidarité active autour du Téléthon

Avec beaucoup de dévouement, l'association Scy-Chazelles Loisirs a su tout mettre en œuvre pour augmenter la collecte de dons.

Comme chaque année, l'Association Scy-Chazelles Loisirs s'est impliquée activement au Téléthon les 5 et 6 décembre derniers.
Dans un premier temps, à la salle de l'Esplanade, l'équipe a pu récolter au bénéfice de la cause, le produit de la vente de biscuits de Noël, de crêpes, de vin chaud, d'objets « faits main ».
Un groupe de cent cinquante marcheurs était attendu et ce n'est pas moins de deux cent cinquante qui ont fait halte à Scy-Chazelles pour participer à l'évènement !
Dans un second temps, grâce à la générosité de Monsieur Philippe, Directeur du Carrefour Market, la fidèle équipe a pu poursuivre son engagement sur le parking et vivre un véritable moment de convivialité avec les clients du supermarché à leur stand.
Ce fut un véritable succès ! Le dévouement de l'association et la bonté des donateurs ont permis d'augmenter de 50 % le montant de la collecte de dons par rapport à l'année précédente !
Pour l'édition 2015, cette formule en deux temps sera reconduite par des bénévoles toujours plus motivés et les fidèles partenaires que nous remercions encore chaleureusement.
Bravo et merci à tous !

Claire ADAM et Cathy LESURE

Un Marché de Noël très varié

Les Amitiés Sigéo-Castelloises organisent un Marché de Noël Espace Liberté. Il offre une grande variété de produits et valorise les savoir-faire.

Au fil du temps, le Marché de Noël de Scy-Chazelles a su trouver son public. Installé à ses débuts salle de l'Esplanade et organisé depuis plusieurs années par « Les Amitiés Sigéo-Castelloises », il a pris place le temps d'un dimanche, le 24 novembre dernier, à l'Espace Liberté.

Accueillis par quelques illuminations et au son des belles mélodies des chants de Noël traditionnels, les exposants proposaient au public des objets pour tous les goûts et tous les âges, boules de Noël, figurines en bois, livres, décorations de Noël, miel artisanal, écharpes, bonnets en laine et mitaines, broderies, cartes de vœux, jouets et autres petits cadeaux (et la liste est encore longue ...).

Dans une ambiance chaleureuse, tous les produits proposés offraient à chacun une occasion d'aller à la découverte des savoir-faire et traditions et surtout de se faire plaisir. Pour leur part, les enfants de l'Ecole Maternelle Sous les Vignes, aidés de leur parents proposaient divers objets de décoration préparés avec la plus grande attention.

Jérôme DESFORGES

Un concert de Noël anglais à Scy-Chazelles

Le chœur de femmes de l'opéra-Théâtre de Metz Métropole s'est produit à l'église Saint Remi dans un répertoire de chants traditionnels de Noël.

Le 20 décembre dernier, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Metz Métropole, la commune a offert un exceptionnel concert de fin d'année où 200 passionnés ont pu découvrir un spectacle de qualité proposé par le chœur de l'Opéra-Théâtre de Metz.
Autour d'un répertoire de chants traditionnels, on a pu entendre les oeuvres de compositeurs très réputés dans le chant choral comme : Benjamin Britten, Vaughan Williams et John Rutter, sous la direction de Nathalie Marmeuze, chef du chœur de 12 sopranos et altos, accompagnées au piano par Stella Souppaya.

À l'issue du concert, les spectateurs ont pu échanger et partager un moment festif et convivial avec les artistes. La salle de l'Esplanade avait pour l'occasion, revêtu ses plus beaux atours pour le plus grand plaisir des Sigéo-Castellois.

Ce fut l'occasion pour tous, de s'imprégner de l'esprit magique de Noël.

Claire ADAM et Cathy LESURE

Un défi sportif relevé par un Sigéo-castellois

Que l'on soit pour ou contre le « DAKAR », on ne peut être insensible à l'exploit sportif. Nous avons un champion à Scy-Chazelles, Philippe CAVELIUS arrivé 49ème dans la catégorie moto du challenge 2015. Son témoignage nous fait découvrir les efforts et le dépassement de soi qu'il exige.

Le rallye « Dakar » n'est pas une compétition comme les autres, car il mobilise au plus haut point de nombreux talents : de grandes qualités sportives, des compétences en mécanique, une endurance à toute épreuve et une énergie sans pareil pour prendre des décisions à tout instant. Mais avant tout, il faut être courageux, ne pas avoir peur de s'engager. Après avoir réalisé plusieurs rallyes moto internationaux tels que celui du Maroc ou celui des Pharaons, Philippe Cavelius prend conscience de son niveau et de ses qualités. Il se lance dans l'aventure pour la première fois en 2010.
S'attendre à ce que chaque kilomètre comporte un risque, chaque journée soit un combat contre les concurrents bien sûr, mais également contre les aspérités du relief, contre la météo hostile, contre l'état des pistes, il faut aimer la course et les défis. Notons que dans le civil, Philippe Cavelius est chef d'entreprise, ce qui traduit un tempérament combatif et audacieux, indispensable pour expérimenter... puis recommencer en 2011, 2013 et 2015. La dernière édition a également sollicité ses compétences techniques. Dans le Salar d'Ataqama au Chili, l'orage a fait voler le sel dans les moteurs et conduit 20 motards à l'abandon. Notre candidat a pu poursuivre car il a été capable de démonter son moteur puis de le redémarrer et cela à deux reprises. Certes le Dakar prévoit une grosse infrastructure sur les bivouacs, mais en course, seule l'aide des autres pilotes est autorisée. Dans un contexte de compétition, elle n'est apportée qu'en cas de péril grave.

Bien sûr ce talent ne serait rien sans une bonne endurance physique, d'autant que le tracé de 2015 fut particulièrement exigeant sur ce plan. Certaines journées, les températures peuvent s'étaler de -10° à 5000 mètres d'altitude, à +40° au milieu des cactus. Pendant 15 jours, ne jamais relâcher sa vigilance pour éviter les accidents, arbitrer continuellement entre une trop grande prudence qui ralentit et des risques inconsidérés dangereux pour la vie, se nourrir, s'hydrater ; toute la journée le corps et l'esprit sont sous tension. Le soir venu, le repos n'est autorisé qu'après avoir préparé l'étape suivante et s'être fait éventuellement soigner.

On comprend que lorsqu'il n'est pas en course, Philippe Cavelius s'adonne tous les jours à des entraînements en vélo de route, en VTT et en musculation. La réussite au Dakar résulte d'un ensemble composé de très nombreux d'ingrédients et parmi eux, la force de caractère est déterminante. L'idée d'abandonner peut surgir surtout quand on s'aperçoit que certains concurrents « craquent » et qu'on se demande « à quoi bon ». Mais depuis 4 éditions, ce n'est pas l'option retenue par notre aventurier ; il a toujours fini la course car face aux nombreuses difficultés, se trouvent aussi de grandes satisfactions. Celle d'être ensemble réunis entre pairs, celle de rencontrer de grands champions professionnels, des journalistes connus, de les côtoyer tous les jours et de partager la même aventure. Au retour de la course, les témoignages et les récits créent de nombreux liens, autorisent de nouvelles rencontres. Mais le plus important c'est le sentiment d'avoir réussi quelque chose qui semblait inaccessible. Avant la course, on peut être impressionné par la perspective du challenge avoue Philippe Cavelius. Puis les forces décuplent, on se surpasse. On s'aperçoit que notre organisme recèle des ressources insoupçonnables, que la volonté nous hisse au-delà de nos limites. Ce sentiment de dépassement est certainement le moteur le plus puissant de toutes les écuries. Il anime tous les champions ainsi que toutes les personnes amenées à relever un défi et il pousse à renouveler l'exploit. Quand il y a un champion à Scy-Chazelles, il faut le faire savoir ! Encore bravo et souhaitons-lui bonne chance pour l'édition 2016.

Yannick GROUTSCH

Quand le regard écoute

C'est sur une idée d'Etincelles, associée aux Ateliers Musicaux, que le 1er Février à 16 heures, à l'Espace Liberté ces deux associations sigéo-castelloises ont organisé une exposition musicale.

Le concert-spectacle s'est déroulé en deux temps. Tout d'abord, c'est sous la direction de Pierre Désclès et accompagnés d'une projection des dessins de Jacques Griesemer, réalisés tout spécialement pour l'occasion, que les élèves de l'école de musique locale se sont produit en un premier concert avec fierté.
Ce sont ensuite Martine Odasso à la flûte traversière et Thierry Bohlinger au clavecin, venus du Conservatoire Gautier d'Epinal qui sont entrés en scène sous le regard peint des grands compositeurs qu'ils interprétaient. Hubert Bourgeois, a introduit et situé chacun des morceaux brièvement. Au fil du programme en effet, apparaissaient les superbes tableaux, portraits de J.S. Bach, W.A. Mozart, G. Fauré, C. Saint Saëns.

Un hommage particulier a été rendu par l'artiste peintre à André Flori, son ami et collègue, figure de Scy-Chazelles, disparu récemment. Ce moment de mémoire s'est fait devant l'une des œuvres d'André, illustrant joyeusement les premiers morceaux joués.
L'objectif des organisateurs était à la fois de sensibiliser à l'art, répondant ainsi aux attentes du public, de mettre en valeur le travail des jeunes en collaboration avec des artistes confirmés, et enfin, d'allier autour de l'œuvre de Jacques Griesemer, deux Arts à l'émouvante complémentarité. L'intérêt suscité par ce pari a drainé ce soir-là de nombreux spectateurs interpellés et enchanté les partenaires.

Claire ADAM et Cathy LESURE
Photos : Gaël LESURE

Thé dansant, une première !

Pour la première fois, la municipalité a organisé un thé dansant le 15 février, de 15h à 19h à l'Espace Liberté, donnant ainsi aux amoureux des bals, l'occasion de se retrouver et de partager leur passion commune.

C'est l'orchestre New Variety -composé de quatre musiciens - chanteurs - animateurs polyvalents- qui a animé cet après-midi festif. Claviers, trompette, guitare et batterie ont répondu aux demandes par un registre varié et allègre. Les danseurs ont pu se déhancher et évoluer sur les mélodies connues et choisies tout en dégustant et se désaltérant des collations vendues par l'Association LuScyoles. Valse, polka, marche, tango, java et madison ont animé la journée des danseurs virevoltant sous les projecteurs ! La convivialité et la gaieté ont présidé cette manifestation joyeuse et promise à un bel avenir.
En effet, une cinquantaine de participants ont manifesté un véritable enthousiasme communicatif.

Cathy LESURE et Nathalie COLIN-CESTONE

Les « soirées théatre » de Scy-Chazelles

Depuis 2008, Les Amitiés Sigéo-Castelloises (ASC) proposent 2 à 3 représentations théâtrales par an dans la salle Espace Liberté. Très appréciées des habitants, ces représentations font souvent salle comble car les pièces sont toujours de grande qualité. Elles sont destinées à tous les publics.

Les ASC sont en rapport principalement avec 3 troupes d'amateurs qui alternent leur venue et leur prestation « le Théâtre de l'Ile en Joie » d'Illange, « l'Atelier Théâtre Adultes » de la MJC de Yutz » et plus récemment, « le Théâtre d'A Côté » de Woippy. Ils ont déjà interprété de nombreuses pièces. Ainsi, samedi 28 février 2015, le public est venu en nombre assister à la pièce « Mais qu'est-ce-qu'elle fout la mort ? », interprétée par le « Théâtre de l'Ile en joie » et écrite par Virgine Van Acker. A l'origine de nombreuses pièces à succès, ses qualités d'auteur se confirment au fil du temps. La troupe porte également très bien ses intrigues qui se renouvellent dans un genre très apprécié des spectateurs. On rit toute la soirée devant le jeu des acteurs et devant les nombreux rebondissements. Les quiproquos s'enchaînent et la situation se tend jusqu'au dénouement, aussi heureux qu'inattendu.

Face au succès remporté lors de ces soirées théâtrales, l'association des Amitiés Sigéo-Castelloises poursuit ce type d'animation. Deux nouvelles pièces sont déjà programmées cette année à l'Espace Liberté : « Un week-end chez le baron » (le 6 juin 2015) et « Le diable s'habille en Tatie » (le 7 novembre 2015).

Gérard BRUN et Yannick GROUTSCH

Ambiance irlandaise pour la Saint Patrick

La Saint Patrick a été célébrée pour la première fois à Scy-Chazelles, samedi 21 mars. Plus de 250 personnes sont venues s'imprégner de l'ambiance côté salle et côté cour.

Côté salle, l'excellent groupe Blossom s'est produit à l'Espace Liberté et a attiré une foule inhabituelle de spectateurs. Ses membres nous ont communiqué leur passion pour l'Irlande. Le concert était entrecoupé d'explications très intéressantes sur l'Irlande, son histoire et sa culture. Le groupe accorde de l'importance aux échanges avec le public. Mais le plus important reste la musique et les voix. Qu'elles abordent des thèmes de société tels que l'indépendance irlandaise, ou l'immigration vers les Etats-Unis ou des histoires d'amour, toutes les chansons apportent du rythme et de l'harmonie.

Le public a énormément apprécié, a souvent battu la cadence, certains ont même dansé, à l'invitation et après une démonstration des musiciennes. Tout le monde s'est laissé porter par les sonorités à la fois douces et stimulantes.

Côté cour, la fameuse bière irlandaise et le bœuf cuisiné à la bière par Jean-Marc tenaient la vedette aux stands tenus par les associations. Ainsi, les visiteurs ont pu vivre pleinement à l'heure irlandaise ; dans l'assiette, dans les verres et devant la cible de fléchettes.

Merci à la Municipalité et aux bénévoles des associations Etincelles et La ScyTadelle des Jeux, pour avoir amené à Scy-Chazelles toutes les couleurs de la Saint Patrick.

Yannick GROUTSCH

Cotillons, costumes et serpentins, c'est Carnaval à Scy-Chazelles !

L'association Luscyoles (anciennement « Scy Rabas Joie ») a pour vocation de mener actions et autres manifestations en faveur de tous les enfants de la commune. Ainsi, c'est avec dynamisme et entrain que les Luscyoles, ont organisé la deuxième édition de leur après-midi Carnavalesque !

Les enfants de l'école primaire Bernard Rabas ont été conviés à cet événement haut en couleurs dimanche 22 février, à l'Espace Liberté de 14h30 à 16h30. Le déguisement n'était certes pas obligatoire, mais fortement encouragé. Les LuScyoles n'ont d'ailleurs pas manqué de jouer le jeu ! C'est sous la responsabilité de leurs parents pendant toute la durée de la fête, que les enfants, ou plutôt Sam le Pirate, princes et princesses et La Reine des Neiges, ont dansé aux rythmes des tubes les plus actuels mais aussi sur des chansons typiques de carnaval, ne manquant pas de se dandiner sur la désormais incontournable chenille. L'entrée étant gratuite et les boissons offertes par l'association LuScyoles, une contribution « culinaire » (beignets, gâteaux) fut apportée par les parents.

Nathalie COLLIN-CESTONE

Scy-Chazelles do Brasil !

Qui a dit que la fête de Carnaval n'était à vivre qu'à Dunquerke, Venise ou à Rio ? Certainement pas l'association Scy-Chazelles Loisirs !

Le 14 mars dernier, 110 personnes, petites et grandes, costumées et maquillées comme il se doit, ont répondu à son invitation de venir la rejoindre à l'Espace Liberté pour partager avec elle quelques mets savoureux autour d'une table bien garnie et ne plus quitter la piste de danse que jusque très tard dans la nuit ! Michel Delaitre, disc-jockey « made in Scy-Chazelles », a fait danser tous ces joyeux convives dans une ambiance colorée, rythmée par les traditionnelles et bienvenues Samba, sans oublier Madisons et Disco. Un rendez-vous festif, chaleureux et ô combien convivial que chacun souhaite revivre en 2016 !
Alors, gageons que le Président de Scy-Chazelles Loisirs, Daniel Clément, a bien entendu cet appel...

Nathalie COLLIN-CESTONE

Deuxième réunion publique annuelle : bilan, perspectives et échanges

Presqu'un an après son élection, le Maire a invité les habitants à une deuxième réunion publique annuelle afin de dresser le bilan de l'année 2014 et de présenter les perspectives pour 2015.

Vendredi 6 février, de nombreux Sigéo-castellois ont bravé le froid pour se rendre à la réunion publique annuelle organisée par la municipalité. En introduction, le Maire a rappelé les principaux faits marquants de l'année passée, puis a présenté quelques éléments de contexte général qui fixeront le cadre, les enjeux et l'avenir de la commune.

L'introduction par le Maire

Dans cette optique, il a abordé trois sujets qui constituent des lignes directrices.

Bien entendu, l'école figure au premier rang. L'évolution des effectifs dans les classes de maternelle ne doit pas faire naître de déséquilibre entre les conditions de travail des enfants selon le lieu où ils sont scolarisés.

Deuxième sujet très attendu, celui des finances, avec l'engagement qu'il n'y aura pas de hausse d'impôts en 2015, de même qu'aucune augmentation n'est envisagée jusqu'à la fin du mandat. La politique financière de la commune est maîtrisée et le Conseil Municipal saura assurer les équilibres entre recettes et dépenses sur le plan du fonctionnement et des investissements.

Enfin et sur cette base, l'avenir s'ouvre à des projets très intéressants et valorisants pour Scy-Chazelles, comme le projet de reconversion du site Aldi.

Par ailleurs, le Maire se satisfait de l'affluence aux fêtes et manifestations (200 à 300 personnes pour certaines !).

Globalement il est confiant dans l'avenir car il se sait entouré d'une équipe très motivée.

Ensuite chaque adjoint a pris la parole.

La prise de parole des adjoints

Dans le domaine des travaux, d'importants projets pour améliorer le cadre de vie des habitants sont entrepris ou mis à l'étude. Ils couvrent un champ très étendu qui va de la voirie, au préau de l'école Arc-en-Ciel, en passant par le projet de 2ème cimetière, ou encore la réfection de la toiture de l'église. Les travaux visent également les économies d'énergie grâce à l'amélioration thermique des bâtiments publics, l'étude des systèmes de production et de revente d'électricité ou l'acquisition d'un second véhicule électrique pour les services techniques.

Toujours à la recherche d'un meilleur cadre de vie, des réflexions sur le PLU et les règles d'urbanisme sont conduites dans le sens de l'assouplissement.

Dans le prolongement de l'urbanisme, le thème du logement est abordé sous l'angle de la gestion locative des bailleurs publics. Les projets Chemin des Grandes Vignes ou sur le site Aldi sont bien entendu à l'ordre du jour.

Sur le plan de l'environnement, le dossier du PAEN est bien engagé depuis 2014 et sera poursuivi, même si les premiers résultats ne seront visibles ou mesurables que dans quelques années.

En outre, la question de l'éclairage public de nuit suscite de nombreuses discussions car elle nous place à la croisée des chemins entre l'exigence environnementale, les économies d'énergie et le confort des habitants.

Pour clore le thème du cadre de vie « matériel », le sujet de la sécurité attire l'attention sur les missions du policier municipal. Elles sont désormais dirigées vers davantage de présence sur le terrain, non pas pour chercher à verbaliser à outrance. Comme tout policier, son rôle consiste à veiller au respect des règles en termes de circulation et de sécurité, avec un dosage à trouver entre prévention et répression, et bien sûr avec équité.

Moins ancrés sur le terrain mais tout aussi importants, les domaines de la communication, des affaires scolaires et du développement de la vie locale ont ensuite été « investis ». Ils touchent directement aux relations entre les habitants et avec les élus. Dans ce sens, certains supports de communication ont été renouvelés (le site internet, le bulletin municipal), voire créés (la page Facebook, les livrets d'accueil). Des circuits de communication sont en place afin d'informer les habitants efficacement et de relater les évènements qu'ils ont aimé partager. Afin d'accompagner l'épanouissement de nos enfants, les affaires scolaires et périscolaires sont souvent d'actualité, comme le coût de la cantine (baissé à 3 euros), les tarifs de l'accueil périscolaire (qui restent inchangés), la mise en place des rythmes scolaires et l'organisation induite du Temps d'Activités Périscolaires. Ces derniers feront l'objet d'une « évaluation » début 2015 pour d'éventuels réajustements en vue de la rentrée de septembre. Cette année sera également marquée par des investissements dans nos écoles (matériel informatique, jeux d'extérieur, préau, jardinet pour les tout-petits, ...), autant de dossiers qui garantissent le bien-être et contribuent à leur manière, au développement intellectuel de nos enfants.

Sur le volet social, la volonté d'aider toutes personnes ou familles dans le besoin est bien présente avec le CCAS.

Enfin, dans le registre proche de la cohésion, il semble que l'objectif soit atteint quand on observe la solidarité entre les associations et la participation massive des habitants aux fêtes et animations. C'est ce qui renforce les liens entre les habitants et les nombreuses innovations couronnées de succès assurent le rayonnement de Scy-Chazelles.
Ces différentes présentations ont suscité des questions dans le public.

Les échanges avec les habitants

Plusieurs échanges se sont engagés autour de l'éclairage. **D'abord sur le renouvellement de l'éclairage public : dans quels secteurs va-t-il se faire ?** Un tiers du parc doit être renouvelé. Au total 175 points lumineux sont à changer dès 2015 et le seront avec la double volonté d'optimiser leur efficacité et leur consommation énergétique.
Ensuite, on attire l'attention sur le fait que des éclairages à partir de lampes trop hautes constitueraient du gâchis. Il vaudrait mieux des lampes plus basses pour éclairer uniquement la route.
Ce même thème a également été évoqué par un habitant qui regrette que les périodes d'extinction des lumières ne puissent pas être modulées en fonction des circonstances telles que des intempéries. Il suggère aussi l'énergie solaire. La réponse apportée explique que chaque intervention de l'UEM, pour modifier les horaires d'éclairage est coûteuse (environ 1 500 euros), ce qui proscrit des modifications ponctuelles « à la carte ». Quant à l'éclairage solaire, des réflexions ont été menées dès le début du mandat, mais il nécessiterait un investissement très lourd (plus d'un million d'euros) et des incertitudes sur sa durabilité subsistent (batteries notamment). **La dernière intervention sur ce sujet émane d'un habitant qui se demande pourquoi l'éclairage est maintenu de nuit à certains endroits rue en Prille.** Cela vient du fait que Batigère l'a mis en place dans son réseau privé et en assure sa propre gestion.

Les réseaux ont également suscité des interrogations. L'une portait sur l'enfouissement des lignes « haute tension » à l'instar de ce qui s'est réalisé Chemin des Brayes. Mais dans le cas du Chemin des Brayes, c'est l'URM qui a financé et réalisé l'opération, pas la mairie. **L'autre évoquait la diffusion de la fibre optique.** A ce sujet, il faut savoir que Numéricable déploie son réseau à certains endroits sans apporter d'informations spécifiques à la mairie.

Les autres questions ont amené des discussions d'ordres divers.
La première visait à savoir si un « café » allait être installé. La réponse a été que parmi les projets et réflexions figurent un restaurant, avec plusieurs pistes envisageables à l'étude.
La deuxième porte sur la construction d'une salle associative. Projetée dans le quartier de l'Archyre par l'ancienne Municipalité, pourquoi n'a-t-elle pas été construite ? L'ancienne Municipalité avait préféré la retirer du projet initialement mixte « crèche-locaux associatifs » pour des raisons de coût et par craintes de non obtention des subventions escomptées. Là encore, des pistes sérieuses sont en cours d'approfondissement sur ce projet qui demeure d'actualité et témoigne d'un réel besoin.
La troisième soulevait le problème du brûlage des déchets verts. Comment une personne âgée fait-elle pour se débarrasser de ses déchets verts ? La mairie pourra examiner toute demande d'aide à caractère exceptionnel pour des cas très particuliers. **Un participant suggère la mise en place d'un service de ramassage payant à assurer par les services techniques.** Cette idée est à creuser...

L'assemblée a ensuite pu conclure cette soirée chaleureuse, très intéressante et fort appréciée par un « café-brioches » offert par la municipalité.

Frédéric NAVROT
et Yannick GROUTSCH

Retrouvailles et magie de Noël à l'école maternelle Arc-en-Ciel

Mardi 25 novembre 2014, les enfants de l'école maternelle Arc-en-Ciel ont convié les élèves de la classe de CP de Monsieur Usala et ceux de la classe de CP-CE1 de Madame Koenig de l'école primaire Bernard-Rabas, à assister avec eux au spectacle « Le Noël des Bonhommes de Neige » proposé par la troupe « Pois de senteur ».

C'est dans un décor de neige et d'étoiles que près de quatre-vint dix élèves ont découvert ce joli conte hivernal emmené par une comédienne bourrée d'énergie ! L'histoire : trois petits bonhommes de neige, Frisquet, Glaçounnet et Frisquette décidaient de partir en Laponie voir leur grand-mère, Aglagla, qui était très malade. Appelés à participer activement au périple de nos trois amis, les petits écoliers sont restés captivés d'un bout à l'autre de cette aventure. Et, comme dans toute belle histoire, à la fin, tout est bien qui finit bien ! En effet, la chère grand-mère de nos trois bonhommes de neige fut sauvée par le Père Noël en personne qui trouva un remède magique !

Cette invitation de l'école Arc-en-Ciel est devenue tradition puisque renouvelée chaque année. Elle permit, cette fois encore, aux élèves de cours préparatoire de retrouver celles qui furent leurs maîtresses de maternelle, mais elle permit surtout à tous les participants, petits et grands, d'entrer avec magie dans la période des fêtes de fin d'année.

Nathalie COLLIN-CESTONE

Un Saint Nicolas rassembleur et généreux

Vendredi 5 décembre dernier, la Municipalité de Scy-Chazelles a gâté tous les enfants de ses écoles en les conviant à une grande fête en l'honneur de Saint Nicolas.

Pour cette année 2014, nous avons souhaité créer un réel moment d'unité et permettre une fois par an, à tous les enfants scolarisés dans nos écoles maternelles et primaires, de se retrouver tous ensemble autour d'un événement spécialement organisé pour eux, en temps scolaire. Ainsi, après avoir rendu visite aux enfants de maternelles en matinée, Saint Nicolas a donné rendez-vous à tous les enfants, aux professeurs et aux Atsem, à 14h à l'Espace Liberté. Ils ont pu profiter d'un spectacle de magie présenté par Arnaud Sonntag de l'association Circ'Onférence. A l'issue du spectacle, un goûter a été servi par l'association LuScyoles, puis les enfants de l'école primaire Bernard Rabas ont regagné leurs classes où une surprise les attendait : un mug rempli de chocolats et friandises. Ils ont ainsi libéré ainsi quelques places bien vite occupées par les parents des écoliers de classes maternelles invités à s'installer pour voir leurs enfants recevoir leur cadeau des mains de Saint-Nicolas (un joli conte de Noël illustré et sonore, et du chocolat). Tout cela s'est bien sûr déroulé sous les regards vigilants de notre Maire et de Père Fouettard !

Nathalie COLLIN-CESTONE

La boîte aux lettres du Père Noël

Les membres de la Commission des Jeunes ont conçu et fabriqué la boîte aux lettres du Père Noël.

Le Père Noël allait venir ! C'était sûr ! Papa et maman l'avaient dit et il apporterait les cadeaux tant convoités, si on était sage ! Mais comment lui faire connaître cette liste tellement rêvée ? Et bien le groupe de la Commission des Jeunes (qui a des relations haut placées !) a eu l'idée de construire une boîte aux lettres pour le Père Noël ! Et « il » saurait où venir chercher les lettres écrites avec tant d'espoir !

Réunion, discussions, dates de l'atelier, mesures, matériel et à l'action ! Découpage, avec l'aide de Natur'&Cie, montage et mise en peinture ont occupé un après-midi ; il ne restait que la décoration qui a inspiré une autre réunion avant que la réalisation soit fixée au Parc de l'Archyre par les Services Techniques, devant l'école, bien sûr !

Et bien, croyez le ou non, les lettres ont été ramassées et le Père Noël a même répondu à chacun, la Commission des Jeunes s'en est assurée ! Peut-être ne pourrait-il pas TOUT apporter mais il ferait son possible, il fallait être bien sages !

Merci donc à ceux et celles qui ont permis que cette belle histoire prenne forme !

Claire ADAM

Les apprentissages de la Commission des jeunes

Faire partie de la Commission des Jeunes, c'est profiter des opportunités offertes par la commune mais c'est aussi AGIR et travailler sur des projets bien sûr !

On a vu que les idées fusent et que les projets, on n'en manque pas !

L'un d'eux est de faire une sortie, ensemble, et si ça marche, de la proposer à un public plus large, plus tard.

Alors, c'est décidé, on va aller passer un après-midi à Amnéville, à l'accrobranche !

C'est l'occasion de se mesurer à l'organisation car pas de « clé en main » proposée par les adultes, on fera tout, tous seuls ! Prise de contact par courriel, téléphone et renseignements, transport, accompagnateurs, conditions et prix négociés, autorisations des parents, il faut penser à tout.

On fait des séances de travail, téléphones et ordinateurs mis à disposition par la mairie et c'est la découverte de notions de devis, d'assurance, d'engagement.

On pense aussi à la tenue adaptée, aux en-cas pour se restaurer, aux horaires et au choix de la date... et aussi à un plan B s'il pleut ce jour-là.

C'est comme ça qu'on devient un citoyen responsable, avant de s'amuser, parce que tout cela se fait dans la bonne humeur et le partage des tâches, dans la perspective de moments bien agréables...

Ce que ça va donner ? Vous le saurez dans leur prochain reportage !

Claire ADAM

Centre de loisirs

« Peter Pan » et « Les nichoirs » au programme des vacances scolaires d'hiver

Du 9 au 13 février dernier, 22 enfants ont participé aux activités proposées par le Centre de loisirs de Scy-Chazelles. Pour ces vacances d'hiver, l'équipe du Centre avait fait le choix de deux projets d'animation : « Peter Pan et les enfants perdus » et « Les nichoirs : on les fabrique, on les installe, on veille ! ».

Pendant les vacances scolaires de février, les enfants ont pu partir à la découverte de deux univers réunis par le thème de l'envol : celui, fantastique, de Peter Pan et celui, passionnant, des oiseaux. Ainsi les enfants ont-ils fabriqué de véritables nichoirs puis sont allés les installer au Parc de l'Archyre.

Autour de temps forts comme le jeu du bateau du Cap'tain Crochet ainsi que la chasse aux trésors, les enfants ont participé à des activités aussi nombreuses que variées : fabrication de bijoux, d'horloge ; mosaïque, photomaton, cartes à gratter, plastic fou, pâte fimo ; le jeu de la cabane et la forêt des enfants perdus. N'oublions pas non plus les ateliers cuisine qui ont ravi les papilles de tous avec... des gâteaux magiques ! De fréquents rendez-vous à la bibliothèque avec Laura ont ponctué ce programme.

Le centre de loisirs tient à remercier l'ensemble des intervenantes, Nathalie, Laetitia, Déborah, Fatiha, Françoise et Sandrine (direction), et donne rendez-vous aux enfants pour les prochaines vacances scolaires !

Céline SEGUR

... Et l'Italie était là !

Buongiorno, arrivederci, ciao, on n'entendait que ça dans les classes ! On se croyait dans une école italienne et pourtant on est au coeur de la Moselle dans notre école maternelle « Arc-en-Ciel ».

Dans le cadre d'un projet pédagogique d'aventure et d'ouverture sur le monde pour la découverte d'autres pays, les élèves ont été amenés à faire un voyage en Italie grâce à l'aide et à la présence d'une maman parent d'élèves et de nationalité italienne.

Le voyage a duré 3 semaines en tout pendant lesquelles la culture, le paysage, la sonorité de la langue, les symboles du pays, la musique et la gastronomie ont été analysés par les élèves de l'école maternelle Arc-en-Ciel.

Pour bien commencer les enfants ont trouvé l'Italie sur une carte géographique et, à la surprise de tout le monde, ce pays a une drôle de forme, une botte, qui est entourée par la mer et attachée à la France par des montagnes.

Les enfants ont beaucoup apprécié que quelqu'un ait eu l'idée de creuser un trou (un tunnel comme ils nous l'ont expliqué) pour traverser les montagnes et permettre aux Français et aux Italiens de voyager entre leur pays respectif plus facilement.

Le voyage s'est poursuivi par la découverte des monuments les plus connus : la tour de Pise, Rome avec le Colisée, Venise avec ses gondoles et, encore plus incroyable, un volcan, l'Etna, qui érupte de la lave. En poursuivant le voyage, les enfants ont exploré la vie quotidienne des élèves italiens pour apprendre qu'ils vont aussi à l'école mais, à la différence des écoliers français ils ont un uniforme (grembiule) qu'ils portent tout au long de la journée. Cette tenue est utile non seulement pour ne pas se salir pendant les activités didactiques mais surtout pour gommer les différences qui pourraient être marquées entre les enfants, par des tenues vestimentaires plus ou moins griffées. Le petit défilé avec les exemplaires originaux fournis par une école de Sicile a marqué la journée. Un aspect plutôt surprenant a été la découverte de la sonorité de la langue italienne par le récit de l'alphabet : à l'unanimité les lettres considérées les plus bizarres ont été le h (acca) et j (i lunga).

Après avoir écouté des petites chansons italiennes et regardé la projection du dessin animé Caliméro (en langue originale), nous sommes arrivés à la journée consacrée à la gastronomie. Le menu prévoyait de petits copeaux de parmesan comme entrée, des pâtes avec de la sauce tomate comme plat principal et comme dessert des morceaux d'orange de Sicile.

Les enfants ont appris à faire la sauce à partir de tomates fraîches. Il a fallu d'abord couper les tomates en petits morceaux, les faire cuire et enfin les mouliner à l'aide d'un moulin à légumes.

Le repas a été un grand succès, les enfants ont mangé avec plaisir.

La journée a été enrichie par la présence de Mme Chiara Bonetti inspecteur pédagogique pour les écoles italiennes envoyée par le Consul Général d'Italie de Metz. M^me^ Bonetti a été surprise par les décorations réalisées par les enfants, avec l'aide des maîtresses M^me^ Taite et M^me^ Adam et des aides maternelles Gaby et Nicole. Madame Bonetti a parlé avec les enfants qui ont su répondre en italien en disant leur prénom et les formules de salutation classique buongiorno, arrivederci et ciao.

Dans une très belle intervention, un élève a résumé la culture italienne avec quelques images typiques : l'Italie est un pays avec la forme d'une botte où il fait toujours chaud, où on mange des pâtes et de la pizza, et surtout où on joue au foot !

Le voyage n'est pas terminé, au printemps il y aura une autre escale : l'Angleterre. Alors la seule chose qu'on peut dire c'est :

ARRIVEDERCI Italie - *WELCOME* Angleterre.

Anna GALLETTA

Printemps baroque des maîtrises

C'est sous la direction d'Edward Higginbottom venu d'Outre-Manche, que la Semaine de l'Europe fera son ouverture musicale printanière à Scy-Chazelles le 3 mai prochain.

Ce ne sont pas moins de 7 musiciens et trente chanteurs qui se produiront à l'église Saint Remi pour un concert Baroque de très grande qualité.

Violon, alto, violoncelle, viole de gambe, luth, feront vibrer leurs cordes autour des voix enchanteresses d'un chœur à quatre voix.
Le directeur musical de la Maîtrise d'Oxford nous fera voyager vers un répertoire de première classe : Henry Purcell, François Couperin, M.A. Charpentier.
Edward Higginbottom, unanimement reconnu comme chef d'orchestre et chef de chœur, a dirigé plusieurs ensembles de renom et a bâti une discographie très importante.
Pour sa contribution à la culture musicale française, il a été élevé au grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres.

Le 3 mai, à 16 heures, le printemps rayonnera à l'église Saint Remi.

En partenariat avec le Conseil Général, La Maison Robert Schuman, un Site Moselle Passion.
Avec la Maîtrise de la Cathédrale de Metz, sous la direction de Christophe Bergossi et l'Orchestre baroque, dirigé par Edward Higginbottom.

Cathy LESURE et Claire ADAM

Brocante du 1er mai

Le premier mai est un jour férié très apprécié des Français. Dans notre village, l'Association Scy-Chazelles Loisirs offre un lieu de promenade avec sa traditionnelle brocante.

L'association Scy-Chazelles Loisirs pérennise la brocante du premier Mai. Pour tous les amateurs de vide-greniers, mais aussi pour la grande joie des collectionneurs, philatélistes et des chineurs, des exposants, toujours plus nombreux et variés proposeront ce jour-là, la richesse de leurs stands attractifs.

Sur l'Esplanade et les rues avoisinantes, ce grand déballage attire un public fidèle rassemblant les visiteurs locaux et drainant aussi les habitués d'autres communes sur tout le département.
C'est aussi l'occasion pour tous, de profiter de la restauration préparée par les bénévoles dynamiques de l'association, proposant comme chaque année leur délicieuses et célèbres tartes à la rhubarbe, pâtés lorrains, crêpes, gaufres, sandwichs, etc.

L'intérêt ne se sera pas uniquement de dénicher la perle rare, mais l'opportunité de partager un véritable moment d'échange, toutes générations confondues durant toute la journée.

Claire ADAM et Cathy LESURE

Fête de la Musique pour tous

Afin d'entrer dans l'été en toute convivialité, la municipalité invite les habitants à participer à la fête de la musique dimanche 21 juin sous les marronniers de la place de l'Esplanade.

Créée en France en 1982, la fête de la musique est devenue un moment d'animation national majeur et incontournable dans toutes les communes. Depuis le mois de juin 2014, la municipalité a décidé de la célébrer tous les ans. Avec cette fête, l'équipe municipale a l'ambition de rassembler tous les Sigéo-castellois autour de la musique. Populaire au bon sens du terme, elle nous permettra d'entrer au même rythme et à l'unisson, dans un été que nous souhaitons radieux et apaisé pour tous les habitants. Innovation cette année : elle sera animée successivement par plusieurs formations musicales, amateurs et professionnels, de genres différents afin de plaire au plus grand nombre. Les élèves des ateliers musicaux de Scy-Chazelles se produiront dans l'après-midi. En début de soirée, nous pourrons écouter du Jazz puis, de la variété française et internationale interprétée par un ensemble de professionnels. Les groupes se produiront dès la fin de l'après-midi, et les amateurs de danse pourront s'adonner à leur plaisir sur le plancher installé sous les marronniers de la place de l'Esplanade.

Cette fête sera également l'occasion de passer un bon moment autour d'un verre et de se

restaurer afin d'échanger en toute convivialité, comme l'année dernière !

Cathy LESURE et Claire ADAM

Mémoire d'un terroir, écrin de notre identité

Étincelles reprend les 27 et 28 juin prochain, sa manifestation autour du Terroir. La connaissance et l'amour du patrimoine et de la culture restent la priorité de l'association. Tous les publics se retrouveront dans la diversité des activités proposées.

Cette année, **les 27 et 28 juin**, pour sa deuxième édition, l'animation se déclinera autour de la Place de l'Esplanade, centre historique du village en quatre orientations :

- des expositions de photos d'archives, de photos contemporaines et de costumes sacerdotaux reflèteront la richesse de notre patrimoine naturel et humain,
- des randonnées et balades, le traditionnel Tour du Mont Saint Quentin avec Moulins Rando et un circuit découverte architectural permettront d'évoluer dans notre cadre privilégié,
- des conférences et visites guidées sur les Vins de Moselle par Maxime Buciarelli et sur l'Eglise Saint Remi par Guy Oswald permettront de mieux comprendre l'évolution du village qui en fait sa renommée,
- un concert de chants grégoriens et d'orgue par le conservatoire Gabriel Perné de Metz clôturera les festivités dans l'élévation des voix et des âmes à l'Eglise Saint Remi.

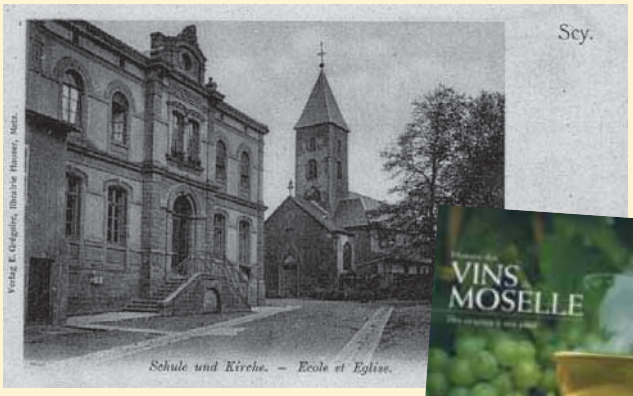

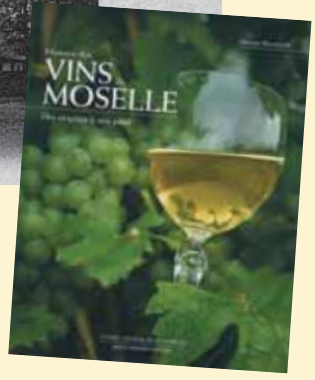

Étincelles vous attendra nombreux pour célébrer cette Mémoire de notre Terroir.

Claire ADAM et Cathy LESURE

14 juillet
Ensemble et unis

La municipalité fêtera sa deuxième édition de la nouvelle formule «locale» de la fête Nationale le 14 juillet prochain.

Les festivités gratuites démarreront dès 15h00, sur l'Esplanade et le terrain de jeu de la Frécote où sera mis en place tout un circuit composé de stands, de jeux traditionnels et festifs, dans une ambiance familiale. Après inscription, les plus jeunes pourront acquérir une carte qui sera validée au passage de chaque activité et chacun pourra grignoter et se désaltérer.
La participation dynamique de la commission des jeunes et des bénévoles assurera en partie le bon déroulement.
À 18 heures, Monsieur le Maire remettra officiellement les médailles aux plus performants.

Sans transition, les festivités se poursuivront avec la restauration permanente assurée par plusieurs associations de la commune : Football Club, Club de Tennis, Scy-Chazelles Loisirs et Les Amitiés Sigéo-Castelloises.
L'ouverture du grand bal, attendu par tous, se fera à 20 heures autour d'un groupe musical qui animera et déchaînera le public enthousiaste et fidèle.
Nous espérons que cette manifestation remportera, comme chaque année, un vif succès.

Cathy LESURE

C'est encore l'été
à Scy-Chazelles

Séance de cinéma en plein air

Chaque année, la commune de Scy-Chazelles organise sa séance de cinéma en plein air. Cette manifestation est ancrée dans les habitudes et c'est un évènement toujours très attendu. Prévu le week-end avant la rentrée des classes, soit le 29 août, il permet de réunir les Sigéo-castellois dans une ambiance encore estivale aux prémices de la rentrée.

La volonté est toujours de rassembler et d'unir de nombreux spectateurs dans un esprit convivial.
Du lien social se crée ainsi autour de cette manifestation qui propose, en plus de la projection, la possibilité de discuter, d'échanger autour des différents stands où chacun peut se restaurer avant et après le film.
De plus, le cinéma mobile permet d'amener le 7ème art gratuitement sur la commune et ainsi le rendre accessible à tous.

La priorité est de répondre au plus grand nombre, par le choix d'un film pour tout public et capable de susciter un intérêt collectif.

Cette année, nous avons choisi le film « The Grand Budapest Hôtel » pour lequel Wes Anderson a reçu le prix du meilleur réalisateur aux Golden Globes 2015 et plusieurs récompenses aux Oscars 2015.
Ce film indépendant a été très peu diffusé lors de sa sortie sur nos écrans locaux et il nous semble pertinent de le faire découvrir pour ses nombreux intérêts : sa qualité esthétique, son histoire burlesque et drôle, ses personnages caricaturaux et son contexte historique parodié.
Ce genre nouveau pourra permettre d'amener à la curiosité, source de plaisir, selon la sensibilité de chacun.

Nous espérons que l'originalité du choix amènera à la découverte d'un cinéma différent.

Cathy LESURE

Fête du port de plaisance

Dans un endroit calme et verdoyant se trouve, dans notre commune, le plus grand port de plaisance de l'Est de la France. Il sera possible de le visiter samedi 6 juin à partir de 17h à l'occasion de sa traditionnelle fête annuelle.

Rappelons qu'avec 150 emplacements, ce port est le plus grand de la région Est de la France. Il affiche toujours complet et des demandes sont sur liste d'attente. Toute une installation destinée au levage des bateaux permet d'assurer l'entretien et d'éventuelles réparations. Long de 400 mètres, il est entouré d'espaces verts, il est bien éclairé, sécurisé par vidéo-surveillance et entièrement couvert par le réseau wi-fi.
Si vous souhaitez le découvrir, son président Emmanuel Klett ainsi que son chef de port, Hubert Merand seront heureux de vous y accueillir **samedi 6 juin à partir de 17h pour une visite guidée**. Vous pourrez ensuite vous restaurer sur place grâce aux stands de boissons et sandwichs. L'entrée se trouve rue de l'Etang à proximité du club de tennis.

Fête de la vigne

Le 6 septembre prochain, ce sera déjà la 10ème édition de la Fête de la Vigne organisée par Les Amitiés Sigéo-Castelloises et la municipalité. Elle nous offre l'occasion de mieux connaître les vins de Moselle et de s'amuser.

Depuis 2014, notre fête a pris un relief particulier car Scy-Chazelles est une étape sur la route des vins en pays messin. Les viticulteurs, présents à nos côtés depuis 10 ans, et grâce auxquels le vignoble retrouve peu à peu sa place dans le patrimoine régional, peuvent ainsi encore mieux faire connaître les vins issus de leur production. Ils sont toujours disposés à partager leur expérience sur la culture des vignes, la vinification, les cépages utilisés... et bien sûr à enrichir notre cave. Ils sont accompagnés d'autres artisans fabricants de produits gastronomiques locaux. La convivialité n'est pas en reste, puisque différentes représentations et des jeux pour les enfants permettront à tous de passer une excellente journée en plein air.

Avec la contribution de Lucette WALTRIGNY

Foot pour tous à l'AS Scy-Chazelles

Toujours ouvert aux habitants, le club de football vous invite à participer à son 1er tournoi inter associatif et à la journée portes ouvertes, avec l'intention de « recruter » des jeunes.

Dimanche 28 juin, AS Scy-Chazelles organise pour la première fois, un tournoi inter-associations. Il « opposera » dans la joie et dans la bonne humeur les différentes associations qui souhaitent y participer. Vous pouvez donc constituer une équipe, éventuellement mixte, de 8 personnes auprès de M. ZIMMER (06 11 93 93 77) avant le 20 juin 2015. Adultes et enfants sont les bienvenus pour ces équipes improvisées.

Comme à la fin de chaque saison, il invite également les habitants à une journée « portes ouvertes » avec barbecue le 28 juin 2015 à partir de 12h avec un objectif particulier pour cette année. En effet, le club souhaite créer une équipe éventuellement mixte de jeunes !

Yannick GROUTSCH

La Maison de Robert Schuman à Scy-Chazelles, un site Moselle Passion

La Maison de Robert Schuman, site Moselle Passion du Conseil Départemental, ouvrira ses portes au public le 28 mars 2015 ! En famille ou entre amis, venez découvrir la nouvelle saison culturelle… Concerts, conférences, expositions temporaires, ateliers et spectacles pour enfants : des activités pour tout public seront programmées jusqu'au 1er novembre.

La Semaine de l'Europe, évènement incontournable à la Maison de Robert Schuman, se déroulera **du 3 au 10 mai 2015**.

Le 9 mai 1950 au Quai d'Orsay, Robert Schuman dévoilait le texte préparé dans sa demeure de Scy-Chazelles quelques jours plus tôt : la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier était née… Soixante-cinq ans plus tard, le Département de la Moselle a souhaité lui rendre hommage lors de la Journée de l'Europe. Le site sera accessible gratuitement et une conférence sur les débuts des institutions européennes sera animée par Paul Collowald, témoin privilégié de cette époque. Durant la Journée des Familles, qui clôturera la Semaine de l'Europe, des ateliers autour de l'histoire de la construction européenne ou de la culture des pays de l'Union seront proposés par les animateurs de la Maison de Robert Schuman et du Centre européen Robert Schuman. Un conte musical complétera cette après-midi familiale. L'accès au site sera totalement gratuit les 9 et 10 mai 2015.

Dès le 9 mai, une exposition temporaire intitulée « La Moselle au temps de Robert Schuman 1919-1963 » sera présentée dans l'espace muséographique. Les bouleversements politiques qu'a connu le département, de l'entre-deux guerres aux années qui ont suivi le second conflit mondial seront notamment abordés. Qui étaient les alliés et les adversaires politiques de Robert Schuman ? Quelles idées défendaient-ils ? L'exposition retracera également la vie culturelle en Moselle, avant de s'attarder sur un domaine auquel Schuman accordait beaucoup d'importance : les ressources économiques du territoire et tout particulièrement le charbon et l'acier. Comment l'exploitation de ces deux ressources a-t-elle marqué l'histoire du département ?
A travers des objets, des photographies anciennes et des documents d'archives, l'exposition présentera un aperçu de la vie culturelle, politique, économique et la vie quotidienne en Moselle à l'époque où le Père de l'Europe était député…

La Semaine de l'Europe
Déclaration de Robert Schuman - 9 mai 1950.

Un Site Moselle Passion

Département Moselle
Réussir ensemble !

MAISON DE ROBERT SCHUMAN
Père de l'Europe

La saison culturelle sera rythmée par beaucoup d'autres évènements. Le site paticipera aux **grands rendez-vous départementaux et nationaux** (Journée de la Moselle, Nuit des Musées, « Rendez-vous aux jardins », Journées européennes du patrimoine) en proposant des visites de la maison historique et des jardins, des ateliers et des spectacles pour enfants ainsi que des concerts...

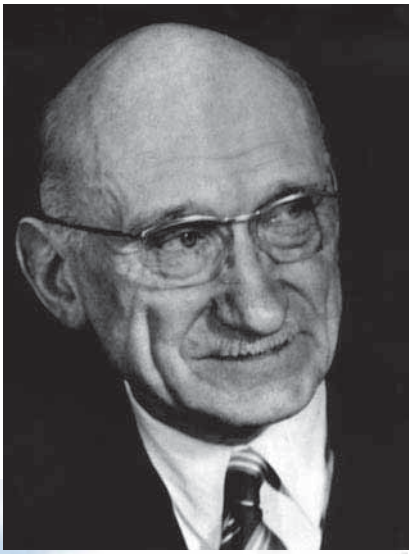

Le Jardin des Plantes de Chez Nous sera mis à l'honneur : suivez le jardinier, le temps d'une visite horticole inédite et découvrez le site sous un nouvel angle ! Chaque mois, venez piocher de bonnes idées et bénéficiez de précieux conseils sur des thèmes variés (les plantes typiquement lorraines, le potager bio, l'entretien des jardins...). Les plantes et leur entretien n'auront plus de secrets pour vous !

Les plus jeunes ne sont pas oubliés dans la programmation du site. **Durant les vacances scolaires, des ateliers sont organisés** : une façon ludique de faire découvrir aux enfants l'histoire et les pays de l'Union européenne ou les jardins du site et la biodiversité. Ils peuvent aussi fêter leur anniversaire à la Maison de Robert Schuman, avec quelques amis. Enfin, des compagnies de théâtre mosellanes sont régulièrement invitées, le temps d'une représentation familiale autour des contes traditionnels ou d'un spectacle musical.

illustration : Claire Pelosato

Découvrez le Pass « Moselle Passion » ! Valable pour deux personnes, il permet d'accéder gratuitement à tous les sites Moselle Passion*, de façon illimitée, pendant une année. Il est en vente au prix de 20 euros. La Maison de Robert Schuman est ouverte tous les jours sauf le mardi, de 10h à 18h. L'accès aux concerts et aux conférences est toujours gratuit, sur présentation d'un billet d'accès au site.

Découvrez toute l'actualité de la Maison de Robert Schuman sur le portail *www.mosellepassion.fr* et sur la page Facebook du site !

** Domaine départemental de Lindre (Lindre-Basse) ; Château de Malbrouck (Manderen), Maison de Robert Schuman (Scy-Chazelles), Parc Archéologique Européen de Bliesbrück-Rheinheim, Musée départemental Georges de la Tour (Vic-sur-Seille), Musée départemental du sel (Marsal), Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion (Gravelotte), Jardins Fruitiers de Laquenexy.*

Robert Schuman

Noël à la bibliothèque

Pour les fêtes de fin d'année, la bibliothèque, en association avec le Conseil Général de la Moselle, a proposé une série d'animations sur le thème « Noëls de Moselle ».

Ainsi, une exposition intitulée « Les Traditions de Noël dans les Pays de l'Union Européenne » a été installée dans les locaux de la bibliothèque, du 1er au 15 décembre. Cette exposition comportait plusieurs panneaux illustrant les différentes traditions de Noël au sein des pays européens mêlant habilement, textes et illustrations. De recettes de gâteaux en cérémonies particulières, le spectateur attentif a pu découvrir d'autres célébrations et légendes autour de la nuit de Noël.
A cette occasion, de nombreux ouvrages sur Noël (albums jeunesse, documentaires, etc.) ont été mis en avant et à la disposition du public tout le mois de décembre.

Le dimanche 7 décembre, une cinquantaine de personnes s'étaient déplacées Espace Liberté pour assister à la représentation du spectacle « Le Thé d'Alice », interprété par la compagnie du Théâtre du Petit Pois et offerte par le Conseil Général de la Moselle. La comédienne a transporté le public dans l'univers d'Alice au Pays des Merveilles, via la voix de son héroïne, devenue adulte et enjointe à se remémorer les épisodes les plus marquants et les plus loufoques de ses aventures, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. A l'issue du spectacle, un goûter a été offert au public.

Insolivres 2015

Dans le cadre de la huitième édition d'Insolivres, la bibliothèque a choisi de proposer un événement culturel à destination de tous les publics. Cette manifestation se déroulera en plusieurs temps.

Le dimanche 7 juin à 15 heures, une balade contée permettra de découvrir différents lieux de la commune de Scy-Chazelles, à travers un univers musical approprié.

En préambule à cette promenade, des ateliers artistiques à destination du jeune public (3 à 12 ans) permettront aux enfants de créer des œuvres en relation avec la balade sonore et d'exprimer ainsi leur vision personnelle de cet univers musical. Les réalisations seront exposées lors de la balade du 7 juin.

Parallèlement à ce projet, tout le mois de juin, la bibliothèque accueillera une exposition et proposera des documents en lien avec l'univers sonore qui nous entoure. Elle organisera, à destination du jeune public (6-12 ans) et du très jeune public (moins de 6 ans), une lecture de contes sur ce thème dans le Parc de l'Archyre, situé face à la bibliothèque.

Pour tout renseignement sur les dates et inscription :
Bibliothèque de Scy-Chazelles : 03 87 60 35 52 ou bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr

Sandrine BRISSE

Le fleurissement au service d'un plus beau cadre de vie

Une entreprise d'envergure tient particulièrement à cœur à la Municipalité : améliorer le cadre de vie sur l'ensemble de la commune par le végétal ainsi que le classement « village fleuri ». Cet objectif suscite autant travail de longue haleine que réflexion continue.

L'objectif est multiple, il s'agit à la fois d'œuvrer en faveur de :

- l'environnement qu'il faut respecter et équilibrer ;
- la société en créant du lien social, en développant les lieux de rencontre comme le parc de l'Archyre ;
- l'identité culturelle, pour sensibiliser par la pédagogie et la communication, et susciter intérêt et participation ;
- la gestion financière en réduisant les investissements et les coûts d'entretien annuels ;
- la gestion différenciée des interventions humaines.

Les moyens pour valoriser notre patrimoine naturel existant passent par le respect et la sauvegarde des différentes espèces végétales et animales et le maintien de la biodiversité. Cela passe aussi par la création d'une ambiance globale autour des ressources naturelles tenant compte :

- de la géographie particulière à notre commune, regroupant à la fois des zones urbaines, des sentiers, prairies et forêts (le Mont Saint Quentin et ses pelouses calcaires, les étangs et ses zones humides) ;
- du patrimoine historique, élément singulier à Scy-Chazelles, originalité architecturale locale (Eglise fortifiée, Maison de Robert Schuman et ses jardins, l'ensemble scolaire et Espace Liberté).

Toutes ces mises en forme répondent dans leur ensemble à des attentes et des besoins qui tendent à embellir notre cadre de vie au quotidien.

Cette amélioration se fera notamment par le biais du fleurissement et de manifestations annexes.

Grâce à une réflexion accrue et à une stratégie de végétalisation, nous recherchons une harmonie de couleur et d'espèces dans la composition et la créativité. Notre priorité est surtout de pérenniser nos choix réfléchis, tenant compte de la croissance, des exigences en eau et du terrain. Ainsi, ce sont aussi les arbres de la Voie de la Liberté qui sont concernés si l'on veut redonner à cette avenue, une ambiance sécurisante à l'instar des boulevards d'autrefois.

La mise en œuvre sera progressive dans le respect de la nature et des saisons.

Des manifestations périodiques visant à sensibiliser les acteurs communaux amèneront à faire participer écoles, centre de loisirs, habitants, associations, élus.

Ainsi, une information régulière autour d'évènements ponctuant l'année comme le concours du fleurissement ou la Fête à la Citrouille encouragera les habitants à s'inscrire dans cette démarche qui se veut collective.

Concrètement, cela contribuera à marquer l'identité de Scy-Chazelles.

C'est dans un souci de cohérence d'ensemble que seront particulièrement soignés cette année :

- les entrées de commune repensées pour marquer les limites et accueillir habitants et visiteurs ;
- les transitions entre espaces urbains et plus paysagers, comme par exemple la continuité de la rue de la Cheneau et de la rue de Moulins ;
- le cheminement naturel à travers les nouveaux quartiers de l'Archyre vers la rue Pichon.

Ces embellissements traduisent une véritable volonté de la commune, qui sera attentive tant à l'évolution des plantations qu'à leur perception et leur appropriation par la population.

L'année 2016 viendra-t-elle ensuite saluer ces efforts par une deuxième fleur au classement des villages fleuris ?

Cathy LESURE et Claire ADAM

LA RECETTE DE BABETTE

La tarte au fromage blanc

Pâte brisée

Ingrédients

- 250 g de farine
- 125 g de beurre
- 1 jaune d'oeuf
- 40 g de sucre en poudre
- 1 pincée de sel
- 5 cl d'eau

Tamisez la farine sur plan de travail, dissoudre le sel dans l'eau, disposez la farine en puits, y mettre les dés de beurre et mélangez du bout des doigts, ajoutez le jaune d'oeuf, le sucre et l'eau salée. Formez une boule et mettre au frais une heure dans un film alimentaire.

Préparation au fromaqe blanc

Ingrédients

- 1 kg de fromage blanc 20%
- 4 jaunes d'oeuf
- 1 cuillère à soupe de crème
- 1 pincée de sel
- 50 g de farine tamisée
- 4 blancs en neige fermes
- arôme vanille ou zestes de citron

Étalez la pâte dans un moule à manqué, piquez le fond à la fourchette et disposez tous les ingrédients de la préparation au fromage blanc dans l'ordre puis incorporez délicatement les blancs en neige en dernier et ajoutez l'arôme de votre choix, cuire pendant 45 min à 180°C. Sortir la tarte du four (la préparation flotte légèrement) et laissez reposer la tarte sans oublier d'ouvrir votre moule à manqué afin d'éviter que la pâte soit humide.

Bon appétit !
Bernadette

Jardinage

Réussir des semis

Si nous voulons profiter de tomates, d'aubergines, de laitues, avant le mois d'août, nous devons entreprendre nos semis sans tarder. Mais il faudra recourir aux semis protégés.

Les solutions pour les semis en intérieur

Il existe, différentes solutions pour les semis intérieurs, mais la plus commune est la mini-serre : une base pleine et un couvercle transparent.

Posée devant une fenêtre ou une source lumineuse, elle augmente les chances de réussir tous vos semis : aubergine, basilic, piment et même certaines fleurs comme bégonia, pétunia ou impatient...

Attention toutefois à bien doser l'arrosage car les eaux stagnantes facilitent le développement des maladies. Assez fréquente, la « fonte des semis » détruit facilement toute une culture. Pour l'éviter, ne semez pas trop serré, aérez en cas de condensation et n'arrosez pas trop. Vos plants risquent aussi de « s'étioler » (longues tiges blanchâtres), par manque de lumière et/ou trop de chaleur. Il faut vite y remédier et enfoncer en terre jusqu'aux premières feuilles lors du repiquage. Pensez impérativement à retirer les plants avant qu'ils ne touchent le haut de la mini-serre.

Pour les plus économes, optez pour une caissette à transporter le poisson par exemple. Moins esthétique, elle assurera une bonne isolation grâce à ses parois en polystyrène. Pour les plus pressés, vous pouvez également semer dans des pots ou des jardinières mais le stockage nécessite souvent plus de place.

Si vous n'avez d'autre choix que de maintenir votre mini-serre dehors, il existe des mini-serres chauffées grâce à un branchement électrique. Sinon, il faudra attendre le dégel complet et semer en extérieur.

Les solutions pour les semis en extérieur

Il existe différentes techniques plus ou moins simples et couteuses

Le voile de forçage consiste simplement à étendre un voile feutré et légèrement opaque directement sur le sol semé. Abordable et réutilisable, cette solution, bien installée, vous garantit une isolation à l'eau et l'air et protègera vos semis des oiseaux et des limaces. La légèreté du voile n'empêchera pas les plants de croître. En revanche, il sera moins efficace par grand vent et conserve un risque de pourriture de certains gros plants. Il sera la solution idéale pour des légumes résistants (radis, choux-raves, navets, carottes, épinards et laitues), un nouveau carré de pelouse, un mélange fleuri champêtre ou une plate-bande de fleurs annuelles rustiques à semer « en place » au tout début du printemps (bleuets, soucis, pieds-d'alouette, nigelles, pois de senteur). Attention à ne pas semer trop près des bords et à relâcher les fixations à la croissance de vos plantations pour empêcher le voile de les comprimer.

Le mini tunnel à acheter ou fabriquer. Il s'agit d'un tunnel en accordéon constitué d'un film plastique tendu par des arceaux. Les deux inconvénients majeurs sont le faible pouvoir isolant et l'obligation d'ôter le tunnel ou choisir un modèle dont les côtés peuvent se relever afin d'avoir accès aux semis. Le mini tunnel sera privilégié pour les légumes très rustiques à cultiver « en place », tels que les radis, carottes, navets et épinards. C'est également un bon moyen d'abriter de jeunes plants récemment repiqués, notamment les laitues de printemps, les choux-fleurs et plus tard les fleurs repiquées en godet. A l'instar du voile de forçage, soyez attentif au vent. Fixez bien votre tunnel dans le sol. Et n'oubliez pas que la terre reste sèche en dessous ; il faut donc arroser.

Sous un châssis de bois : la meilleure solution pour semis et repiquage en extérieur face aux températures régionales de saison, reste le bois. Il vous suffit d'acheter ou de récupérer

d'anciens châssis de fenêtre. Le verre doit être intact pour assurer une pleine protection tout en laissant passer la lumière. Semez directement dans le fond ou dans des bacs afin de pouvoir rentrer certaines espèces délicates. La large ouverture facilite l'accès aux semis pour l'arrosage ou l'éclaircissage et il suffit de l'entrouvrir pour aérer efficacement. Il s'agit d'une excellente solution pour semer les légumes les plus rustiques, les premières laitues de printemps, des radis à cultiver en place jusqu'à la récolte, les poireaux, les choux-pommés et choux-fleurs d'été. Placez-y fleurs et tomates en bac, uniquement la journée par beau temps. En cas de nuit froide annoncée, couvrez le châssis pour assurer une protection supplémentaire.

Même en plein hiver ou quand il gèle encore la nuit, un beau soleil en pleine journée fait monter rapidement la température sous tunnels et châssis... jusqu'au coup de chaud fatidique qui sèche tous vos semis !

Matthieu GODSCHAUX

Carnet de Scy-Chazelles

NAISSANCES

SCHMITT Délia	03/10/2014
PIERRE Lucien Jean Joseph	17/10/2014
MORCHAIN Léa	19/10/2014
DELIQUE Jeanne	24/10/2014
BRUNET Maxence Philippe Patrick	27/11/2014
TOUSSAINT Camille	02/12/2014
VINOT Victor Patrick Yves	06/12/2014
HOBERDON Ethan Régis	23/12/2014
LÉVY Sacha Alexandre	23/12/2014
DICANDIA Elsa	30/12/2014
THEOBALD Augustin	05/01/2015
PACAUD Clémentine Joëlle Marie	07/01/2015
BOUVARD Aiden Isabelle Francine	01/03/2015

MARIAGE

MONZANI Florian Mathieu et REMIATTE Pascale	15/11/2014

DÉCÈS

MULLER Edmond Joseph	23/10/2014
LASNIER / MARION Yvonne Francine	28/10/2014
RABOIN Jean-Louis Camille	13/11/2014
TERRILLON Maurice Roger Georges	16/12/2014
TRUSCH / DE LORENZO Marie Marthe	04/01/2015
SAVIGNÉ / FRAISSE Georgette Clotilde Marie	25/01/2015
BRICK/GODARD Marie Thérèse Eugénie	13/02/2015
ANTOINE André Auguste	26/02/2015
DELAVALLADE Daniel	05/03/2015

Divers

- **La Poste** - Châtel Saint Germain et Longeville-lès-Metz - 3631 - laposte.fr
- **Presbytère catholique** - Modérateur Emmanuel Jacobi
  4 rue des Moulins - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 10 51
- **Presbytère protestant** - M. Jean Mahler
  Sainte Ruffine - 03 87 69 69 00 ou 06 07 25 80 76
- **Taxi JM** - 5 voie de la Liberté - 03 87 80 20 54 ou 06 62 58 38 27
- **Enlèvement des encombrants :** 03 87 39 32 71
- **Déchetterie :** N° Vert : 0 800 87 46 67 ou Ars-sur-Moselle : 03 87 60 60 22 (Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer., ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim : 9h30 - 12h30)
- **Bibliothèque :** 03 87 60 35 52 - bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr (Mar. 16h-18h - Mer. 9h-12h et 14h-18h ; Ven. 17h-19h - Sam. 9h-12h et 14h-16h)
- **Accueil périscolaire :** 03 87 60 48 23
- **Crèche « Les Scygogneaux » :** 03 87 61 24 92
  1 impasse de l'Archyre - mc.scychazelles@aasbr.com
- **Relais Assistantes Maternelles "St-Quentin" :** 03 87 31 19 23
- **Relais Assistante Sociale Mme Wagner - Centre médico-social**
  2 pl Hennocque - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 05 79
- **CLIC - Centre Locaux d'Information et de Coordination**
  30 route de Thionville - Woippy - 03 87 34 03 46

Numéros de téléphone

15 SAMU
18 POMPIERS
17 POLICE GENDARMERIE
112 NUMERO D'URGENCE EUROPEEN
119 ENFANCE MALTRAITEE

Urgences

- **Bureau de police de Montigny-lès-Metz**
  155 rue de Pont-à-Mousson - 03 87 66 36 44
- **Commissariat central de Metz :** 03 87 16 17 17
- **Police municipale - C. Christal :** 06 01 16 70 97
  police.municipale@mairie-scy-chazelles.fr
- **Fourrière Metz Métropole :** 03 87 20 10 10 (en semaine). Week-end dès vendredi 12h : appeler la police nationale (17) qui transmettra à l'astreinte.
- **Service du médecin de garde :** 0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.
- **Centre anti-poison - Nancy :** 03 83 32 36 36
- **Usine d'Electricité de Metz :** 03 87 34 44 44
- **Distribution eau potable :** VEOLIA 0 810 463 463
  SAUR : 0 811 747 078
- **GrDF :** Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33
  Raccordement 09 69 36 35 34
- **Gaz de France :** Contrat Dolcevita 09 69 324 324

Santé

MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- **CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier / Dr C. Véronèse**
  9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 56 08
- **Dr A. Iser** - 18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 34 96
- **CABINET MÉDICAL - Dr A. Mabille / Dr F. Piccin**
  15 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz
  Dr A. Mabille : 03 87 30 13 40
  Dr F. Piccin : 03 87 32 50 22

PHARMACIE
- **Pharmacie Grojean**
  92 rue du Gal de Gaulle - Longeville-lès-Metz - 03 87 30 54 51
- **Pharmacie de la Plage**
  rue de Metz - Moulins-lès-Metz - 03 87 60 02 03

CHIRURGIENS DENTISTES
- **M. Engels-Deutsch** - 91b voie de la Liberté - 03 87 60 02 40

SAGES-FEMMES
- **Mme Christine Huber** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz
- **Melle Marie Bauen** - 50 bd St Symphorien - Longeville-lès-Metz

INFIRMIÈRES
- **CABINET D'INFIRMIÈRES - S. Capovilla et V. Prette**
  16 voie de la Liberté - 03 87 32 72 19 ou 06 09 26 37 63
- **Mme L. Fauconnet** - 122 voie de la Liberté - 06 61 61 90 18
- **Mme N. Schmitt-Walpoel** - 2 chemin des Brayes - 06 30 37 85 55

ORTHOPHONISTE
- **Mme E. Poignon** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 08 29

PÉDICURE PODOLOGUE
- **Mme MC. Monnier-Rigollet** - 67 voie de la Liberté - 03 87 60 43 43

OSTÉOPAFTHE D.O.
- **M. Kiffeurt** - sur RDV
  17 voie de la Liberté - 03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE
- **Mme Crespin** - 67 voie de la Liberté - 09 53 78 39 32 ou 06 66 97 83 23

Rubrique réalisée par Marylise GUITARD et Marc BURGUND